**Zeitschrift:** Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

**Band:** 37 (1973) **Heft:** 145-146

Buchbesprechung: Chronique bibliographique

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

### NOUVELLES BRÈVES

COLLECTIONS.

Ont paru, dans les *Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie*, Niemeyer, Tübingen:

126, Ingo Nagel, Die Bezeichnung für « dumm » und « verrücht » im Spanischen, x + 340 pages, 1972. — Dans toutes les langues populaires la notion « idiot, imbécile, stupide » est représentée par une foule de mots et d'expressions plus ou moins parallèles dans toutes ces langues. La langue espagnole est particulièrement riche dans ce domaine. Elle n'a fait que peu d'emprunts aux langues voisines : elle n'a emprunté que cretino au français (crétin), qui lui-même l'avait emprunté au francoprovençal.

131, Manfred Höfler, Zur Integration der neulateinischen Kompositionsweise im Französischen, VIII + 161 pages, 1972. — Il s'agit essentiellement du suffixe -manie, beaucoup plus prolifique qu'on ne le croirait, dans la langue écrite surtout. Cette excellente étude est divisée en deux parties : le recensement de tous les mots en -manie; le problème de l'intégration de ce suffixe en français.

135, August Dauses, Études sur l'e instable dans le français familier, x + 102 pages. — Enquête faite auprès d'élèves de lycée. Les résultats sont traités selon les méthodes de la statistique.

Dans Romanistische Versuche und Vorarbeiten, Seminar der Universität Bonn: 40, Heide-Rose Verderber, Der Rhythmus des Alexandriners in den « Fleurs du mal », 1972, 192 pages.

41, Ralf Cornelissen, Lateinisch com- als Verbalpräfix in den romanischen Sprachen, 1972, 291 pages. — L'auteur étudie les modifications subies par le préfixe com- selon la voyelle ou la consonne qui suit. Dans la seconde partie il reprend le problème irritant et passionnant de l'origine du préfixe roman ca-; c'est une contribution bien documentée que les romanistes ont intérêt à noter.

Dans les Textes littéraires français, Droz-Minard :

180, Pierre de Brach, Les amours d'Aymée, édition critique avec introduction et notes par Jasmine Dawkins, 1971, 400 pages.

183, Joufroi de Poitiers, roman d'aventure du XIIIe siècle, édition critique par Percival B. Fay et John L. Grigsby, 1972, 270 pages.

185, Saladin, Suite et fin du deuxième Cycle de la Croisade, édition critique par Larry S. Crist, 1972, 270 pages.

Dans la Bibliothèque française et romane de Strasbourg, Paris, Klincksieck : Série B (Éditions critiques de textes), nº 12, Le Charroi de Nîmes, Chanson de geste du XIIe siècle, Éditée d'après la rédaction AB, avec introduction, notes et glossaire, par Duncan McMillan, 172 pages, 1972.

Actes et Colloques, nº 11, La linguistique catalane, Colloque international organisé par le Centre de philologie et de littératures romanes de l'Université de Strasbourg du 23 au 27 avril 1968. Actes publiés par Antonio Badia Margarit et Georges Straka, 462 pages, 1973.

Dans l'ancienne série E (Langue et Littérature françaises au Canada), publiée dorénavant à Québec par les Presses de l'Université Laval, sous le même titre qu'autrefois et dont le directeur demeure Georges Straka, n° 8, Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec, Étude des graphies des documents d'archives, par Marcel Juneau, xvIII + 311 pages. — Très importante thèse qui dépasse de beaucoup l'indication du sous-titre « Étude des graphies ». (Voir plus loin le compte rendu de cet ouvrage).

Dans les Acta Universitatis Upsaliensis, Studia Romanica Upsaliensia, Uppsala:

- 9, Gunnar Fält, Tres problemas de concordancia verbal en el español moderno, 1972, 200 pages. Trois chapitres: Sujetos coordinatos y términos enlazados por expresiones cuasicopulativas; Sujetos colectivos; Oraciones atributivas del tipo su fuerte no son las matemáticas.
- 10, John Ågren, Étude de quelques liaisons facultatives dans le français de conversation radiophonique, fréquences et facteurs, 1973, 141 pages.

### ATLAS LINGUISTIQUES.

Le tome 5 de l'Atlas lingüístico y etnográfico de Andalucia, par Manuel Alvar et A. Llorente y G. Salvador (Universidad de Granada, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 1972) comprend les cartes 1176 à 1521, qui traitent du corps humain, de la vie humaine, des croyances et des superstitions, du vêtement, des jeux, de la religion et de quelques questions qui n'ont pas trouvé place dans les tomes précédents.

Dans les « Atlas linguistiques de la France par régions » : ont paru : le 1<sup>er</sup> volume de *l'Atlas linguistique et ethnographique de la Franche-Comté* par Colette Dondaine, Paris, C. N. R. S., 1972, volume qui comprend 303 cartes relatives à la météorologie, à la chronologie, au relief et aux travaux des labours, des charrois, des foins, des moissons ; et le volume 5 de l'Atlas Linguistique de la Gascogne, par Jacque Allières, 2 fascicules reliés, 28 × 22 cm., de 457 cartes + 305 pages de commentaire, Paris, C. N. R. S., 1971.

### DIVERS.

Notre revue a déjà signalé le volume annuel que publie sous le titre de Te Reo la Linguistic Society of New Zealand, à l'Université d'Auckland (voir Revue de linguistique romane. RLiR 28, 1964, p. 448). Le nº 6 de Te Reo (1963) contient en hors-texte une importante étude de K. J. Hollymann, Le français régional de l'Indo-Pacifique: essai de phonologie, 32 pages. Dans le nº 12 (1969) je signale: J. Savard et J. C. Richards, Measuring the utility of a basic french vocabulary, p. 35-40; Chris Corne, Les dialectes créoles français de Maurice et des Seychelles, Esquisse de phonologie, p. 48-63; K. J. Hollymann, Lexicographie calédonienne, p. 76-83: Dans le nº 13 (1970): K. J. Hollymann, Lexicographie calédonienne 2, p. 11-22. Dans le nº 14 (1971): Chris Corne, Le patois créole français de la Guyane (Saint-Laurent-du-Maroni): esquisse de grammaire p. 81-103. Le même Chris Corne a publié un Essai de grammaire du créole mauricien (Te Reo Monographs, Auckland, 1970, 60 pages polycopiées), étude faite d'après le parler d'étudiants mauriciens à l'Université d'Auckland.

Deux nouvelles revues viennent d'apparaître, dédiées l'une et l'autre à la linguistique générale : la Revista española de Lingüística, organe de la Société espagnole de linguistique récemment fondée (fascicule I, I, 1971, Editorial Gredos, 210 pages) ; et Grammatica, organe des enseignants et des chercheurs en linguistique française de l'Université de Toulouse-Le Mirail, qui prend place à côté de Via Domitia, dans les Annales publiées par la même université (fasc. I, 1972, 125 pages). Souhaitons à toutes les deux bon travail et longue vie.

Deux brochures rappellent la vie et l'œuvre scientifique de W. von Wartburg: Zum Gedenken an Walther von Wartburg-Boos (43 pages illustrées, sans indication de date ni d'éditeur) contient surtout les allocutions prononcées aux funérailles de W. von W.; Walther von Wartburg, 1888-1971 (fascicule spécial en marge du vol. 87 de la Zeitschrift für romanische Philologie, Niemeyer, 1971, 106 pages illustrées) contient surtout l'évocation de la vie et de l'œuvre de W. v. W. et la bibliographie de ses publications par K. Baldinger et d'autres disciples du maître disparu.

Une brochure d'Ambrosio Rabanales rappelle *La obra lingüística de don Ramón Menéndez Pidal*, tirée à part du *Boletín de Filología*, de l'Université du Chili, tome 21, 1970, p. 193 à 272.

### REVUE DES REVUES

Bulletin de la Société roumaine de Linguistique romane, nº VII, 1970, Bucarest. Compte rendu du nº précédent : RLiR 1972, p. 154-156.

M. Manoliu-Manea, Les conjonctions de coordination dans une grammaire transformationnelle romane (I): sur les transformations de coordination par « et » en roumain, en français et en espagnol, p. 5-20. Analyse des restrictions imposées à la coordination, selon l'importance des variations qui peuvent frapper les divers constituants des deux groupes coordonnés. — E. Vasiliu, Structures profondes et « language universals », p. 21-26. Voici une citation qui nous paraît montrer l'inspiration profonde de cette étude: « les différences entre les langues concrètes

peuvent être décrites ou bien en les dérivant d'un système suffisamment abstrait pour être unique, ou bien en les dérivant de plusieurs systèmes moins abstraits et qui, par conséquent, ne peuvent être les mêmes pour toutes les langues. » — F. Sădeanu, Constantes et non-constantes dans l'héritage latin en espagnol et en roumain (Analyse sémantique diachronique), p. 27-39. Étude fondée sur les noms d'animaux et développée pour mettre en évidence quelques règles générales de la sémantique diachronique. L'auteur classe les noms étudiés en diverses catégories, selon que la configuration sémantique reste constante ou varie. Certaines variations tiennent à la perte d'un sens secondaire du latin, d'autres à l'acquisition de sens nouveaux dans l'une ou l'autre des langues romanes, par l'adjonction de « sèmes spécifiants radiaux ». Ces diverses variations peuvent avoir lieu, malgré la conservation de la signification de base, comme pour VENATUS « gibier » > venado « cerf »; et même si la signification de base change de façon importante, un sème pourtant demeure intact et assure la liaison entre l'origine latine et la signification romane nouvelle, comme pour arator « laboureur » > arador « animal qui produit la gale ». — D. Dumitrescu, El infinitivo en español y en rumano (Estudio comparativo), p. 41-61. Cette étude comparative de l'infinitif en espagnol et en roumain a pour but d'aider les Espagnols apprenant le roumain et les Roumains apprenant l'espagnol, à éviter un certain nombre d'erreurs. Du point de vue morphologique, l'espagnol n'a qu'une forme face aux deux formes roumaines. Du point de vue syntaxique, l'infinitif espagnol a un emploi plus large que l'infinitif roumain. — T. CRISTEA, Le couple « avec/sans » en français contemporain, p. 63-71. Le mot sans n'est pas toujours l'inverse de l'élément d'association avec. Certains emploient de avec n'ont pas de correspondant négatif construit avec sans, notamment 1º la simultanéité: il se lève avec le jour; 2º l'interdépendance d'une action exprimée par certains verbes : jurer avec (telle couleur), communiquer avec, vivre en paix avec ses voisins, causer avec, se confondre avec; 3º la coordination avec nuance de simultanéité: Le Singe avec le Léopard Gagnaient de l'argent à la foire. En revanche ce n'est pas avec, mais en suivi du gérondif qui sert de positif à l'expression sans + infinitif. Il y a donc dans ce couple très uni, « une dissymétrie de structuration ». S. Golopenția-Eretescu, La Rôtisserie de la Reine Pédauque, p. 73-89. Analyse d'un corpus de 3000 noms d'enseignes de restaurants français et surtout parisiens, d'après un schéma où interviennent le restaurateur, la marchandise, le client fictif ou effectif, le lieu et le moment de la consommation. Malgré la complexité de l'arborescence proposée, il reste des immotivations, parfois recherchées, car « plus ils sont arbitraires, plus ces noms activeront la compétence sémiotique du passant ». — L. Jacob, De «ce suis je » à «c'est moi », p. 91-96. L'auteur n'accepte pas, pour expliquer le passage de ce suis je à c'est moi, l'explication purement syntaxique de Dauzat (l'attribut est senti comme sujet et le sujet comme attribut), ni non plus celle de Millardet fondée sur le changement intervenu dans l'ordre des mots, à partir du XIVe siècle. Pour l'auteur, la décadence de l'expression ce suis je est liée à la décadence de je comme pronom sujet tonique. Le sujet d'insistance a été exprimé par moi, dans l'expression étudiée, comme dans d'autres cas. La présence de moi en fin de locution en a modifié les trois termes, par une pression de

droite à gauche. — F. Edelstein, Sur la proposition circonstancielle d'exception en roumain, p. 97-100. Présentation et analyse de quelques exemples qui s'opposent à l'affirmation de la Gramatica limbii române d'après laquelle la subordonnée d'exception exprimant un fait positif dépend toujours d'une principale négative. — L. Fassel, Provençal ou occitan, p. 101-105. L'article constitue une collection des divers emplois des deux mots par les romanistes, surtout français ; il continue par les divers articles des dictionnaires français qui semblent encore compliquer le conflit des deux synonymes. Heureusement, tout le monde se comprend : il existe un certain nombre de traits linguistiques communs à une aire qui s'étend de l'Atlantique aux vallées alpines d'Italie ; mieux vaut appeler cette langue l'occitan, car cela ne privilégie aucune région particulière de ce territoire. Mais si, par respect pour la tradition ou simplement par habitude, on appelle cela le provençal, on se fait tout de même comprendre, bien qu'on puisse aussi agacer vivement ceux qui parlent cette langue et qui ne sont pas des Provençaux. — B. Mazzoni, Carteggio di G. I. Ascoli a B. P. Hasdeu, p. 107-126.

G. TUAILLON.

Via Domitia XV, 1970. Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse. — J. LACROIX, Éléments de l'Épistémé Populaire. Un « cahier de secrets » languedocien, p. 1-49. Article d'ethnologie touchant à la médecine magique populaire ; édition en français d'un « cahier de secrets » rédigé en sabir franco-languedocien, par un guérisseur qui pratiquait son art, dans la région de Carcassonne, pendant la première moitié du XXe siècle. — D. FABRE, «L'Ours Ravisseur» dans les « Mirabilia », et les « Histoires Naturelles ». Jean de l'Ours et Jean le Fort dans l'imagerie populaire, p. 51-70. Quelques versions imprimées aux XVIe et XVII<sup>e</sup> siècles du conte de la jeune fille enlevée et violée par un ours. Reproduction de deux pages d'images éditées l'une à Bruxelles, l'autre à Épinal, se rapportant à l'histoire du fils né de cet accouplement. — J. LACROIX, Le Discours Carnavalesque. A propos du « Jutjòment de Bolegò », p. 71-116. Édition de textes en dialecte narbonnais suivis de leur traduction en français: un discours carnavalesque, le Jutjòment de Bolegò (382 vers), une scénette de 72 vers La Lebre malauta et deux chansons accompagnées de leur notation musicale. — A. Soutou, Les toponymes St-Izaire, St-Igest et St-Chély (Aveyron et Lozère), p. 117-134. Une bonne phonétique dialectale permet de raccourcir la liste des saints, en supprimant quelques noms parfaitement inconnus d'ailleurs. Sanctus Heredius a été inventé par des étymologistes pour expliquer quelques formes médiévales de l'actuel St-Izaire, dont toutes les attestations peuvent fort bien se comprendre à partir de l'authentique Aredius, selon un schéma évolutif proposé par l'auteur. Même iconoclastie à l'égard d'un Egetius, qu'on n'aurait pas dû substituer à Egidius, véritable patron des St-Igest. Quant aux quatre St-Chély, ils n'ont pas tous le même patron, malgré la similitude des formes : les deux St-Chély du Gévaudan sont consacrés à Hilarus, évêque du Gévaudan, au vie siècle et les St-Chély du Rouerge sont sous le patronage du patron des forgerons et des orfèvres, Saint Éloi. — J. Allières, Trois traits morphologiques originaux du gascon aranais,

p. 135-145. L'auteur explique la conjugaison du passé simple aranais à partir du paradigme habituel en gascon. Le haut Val d'Aran (Tredos) a conservé une série de formes semblables à celles du gascon pyrénéen de Luchon et de Melles. En revanche les parlers aranais en contact avec les parlers de la région politiquement française se sont distingués, en uniformisant tout le singulier, c'est-à-dire en créant une forme non suffixée à la deuxième du singulier. Cela s'explique sans influence du catalan ni de l'aragonais, mais par des tensions normales à l'intérieur du pays gascon. Dans les mêmes parlers, on relève une seconde innovation qui frappe l'imparfait du verbe faire : èja face à l'attendu èba qu'on ne trouve que dans le Haut Val d'Aran. Ces formes sans -b ne sont pas en contact avec des formes similaires catalanes. En revanche, des intonations proparoxytoniques, absolument étrangères au gascon, semblent dues au voisinage du catalan. — J.-P. Combe, Une possibilité d'utilisation d'ordinateurs au service de la dialectologie, p. 147-158. L'ordinateur peut-être utilisé pour traiter l'immense fichier constitué par toutes les réponses à un questionnaire, pour établir les cartes et pour comparer numériquement les aires sur lesquelles a lieu un fait enregistré au fichier.

Via Domitia — XVI, 1971, Université de Toulouse-Le Mirail. — D. Fabre et J. Lacroix, « Autan »: mancies et météorologie, p. 1-14. Dans l'ouest-occitan, un vent dominant, l'autan, a une place importante dans la pronostication du temps, du mauvais temps surtout; aussi les formules des proverbes l'associent souvent à des animaux de malheur (noirs ou oiseaux de nuit). Bien que de nombreux éléments de la structure dans laquelle il était inséré soient perdus, l'autan semble posséder « la personnalité mythologique » d'un « vent sacrilège ». — X. RAVIER, Flexion dite inchoative en languedocien ariégeois et fait dialectal, p. 15-29. Un exemple de géo-linguistique portant sur des ensembles, telle est la grande originalité de cet article. Le suffixe de conjugaison issu de ISCO/ESCO, qui s'est implanté en divers endroits du paradigme des verbes en IRE, peut dans la région étudiée par l'auteur (l'Ariège) prendre sept formes différentes, selon les effets de la palatalisation consonantique, et de la diphtongaison. Théoriquement cela fait, avec l'absence de suffixe, huit possibilités suffixales. L'auteur présente, non pas une carte de telle personne, puis de telle autre forme (bâtissais, puis bâtissant), il a établi une carte qui donne, pour tel point de sondage, toutes les formes du suffixe, selon les diverses places dans le paradigme. Au lieu d'une carte des faits particuliers, il offre une carte d'un élément dans tout l'ensemble où il peut intervenir. Grâce à une symbolisation commode, la carte est parfaitement lisible et permet de distinguer, malgré les inévitables situations intermédiaires, une situation de la Basse-Ariège qui utilise plus souvent (parfois toujours) le suffixe; et une situation de la Haute-Ariège restée plus proche de l'ancien occitan. La carte de l'ensemble permet encore de voir que les parlers ne choisissent pas librement dans les nombreuses possibilités théoriques permises par huit formes du suffixe implantables dans sept cases (dont trois doubles: singulier et pluriel au présent, à l'imparfait et au subjonctif présent). Les options se ressemblent de proche en proche et quand on observe une variation plus brusque, comme entre bas et haut pays, dans chacun de ces deux sous-ensembles, la limitation plus stricte des choix rassemble encore davantage les parlers voisins. — M. Homoro-dean, Correspondances onomastiques franco-roumaines, p. 31-41. Rapprochement de quelques toponymes roumains avec des toponymes d'autres langues romanes: 1º Balta désignant de grandes prairies inondables sur les rives du Danube et palta « boue » en Italie du Nord; étymologie pré-latine. 2º Aubord (Gard) et Abrud (Transylvanie) du latin Alburnus « viorne ». 3º Divers représentants de cornu et des dérivés. 4º Des mots désignant des dames. 5º Des dérivés construits sur petra. 6º Le type serra représenté depuis les Serrorum montes (Transylvanie) jusqu'à la Sierra Nevada, à l'autre extrémité de la Romania. 7º Des qualificatifs issus de tortus; on retrouve la même base dans le roumain Părău Torturii. — J.-C. Dinguirard, Contribution ethnolinguistique à l'enseignement du gascon langue maternelle, p. 43-90. Publication de textes oraux gascons relevant de la littérature enfantine, mouvante ou fixée, qui aide les jeunes Pyrénéens à apprendre leur langue maternelle.

G. TUAILLON.

Parole e Metodi (Bolletino dell'Atlante linguistico italiano), nº 3 (avril 1972). — V. Rusu, Où en est la dialectologie roumaine? p. 1-7. Panorama des études dialectologiques sur les diverses unités dialectales du roumain. L'auteur semble être de l'avis de ceux qui ne segmentent pas le domaine roumain en plusieurs langues; il rattache au même arbre toutes les branches dialectales, même les trois familles sud-danubiennes: macédo-roumain, mégléno-roumain et istro-roumain (que la plupart des romanistes appellent « istro-roman »). Le premier texte roumain ne datant que de 1521, l'étude du roumain, privée de témoignages historiques, a besoin, pour se développer, de toutes les diversifications géographiques dont certaines conservent l'état ancien. L'auteur souligne encore très justement que, dans une recherche dialectologique intense, l'opposition entre monographie et atlas, entre dialectologie et géo-linguistique, tombe d'elle-même, car les deux attitudes sont complémentaires l'une de l'autre. — F. Ferrero, Caratteristiche acustiche dei fonemi vocalici italiani, p. 9-31. Depuis plusieurs années, M. F. poursuit des recherches sur l'analyse et la synthèse de la parole. Le présent article est certainement, de toutes les études qui ont été, en ce domaine, consacrées à l'italien, l'une des plus sérieuses et des plus approfondies. Elle rassemble les résultats de travaux déjà réalisés par l'auteur, ou en cours de réalisation, et dont certains ont paru dans des revues spécialisées. Dans la première partie les sept phonèmes vocaliques de l'italien i,  $\acute{e}$ ,  $\grave{e}$ , a,  $\delta$ ,  $\acute{o}$ , u représentant le système maximum de cette langue, sont analysés dans un contexte « nul ». Il s'agit de voyelles « tenues », d'une durée de 2 secondes, et dont on choisit une portion stable de 0,3 seconde environ. Elles sont prononcées par 50 locuteurs (25 hommes et 25 femmes). La structure acoustique est définie par la position des quatre premiers formants : les valeurs des deux premiers permettent d'établir, sur un graphique, celles que l'auteur appelle les « zones d'existence » des voyelles italiennes. Chacune de ces zones est en outre comparée aux zones des voyelles correspondantes du hongrois et de l'anglo-américain. Un calcul statistique définit les valeurs moyennes des formants, avec l'écart type. Dans la deuxième partie, M. F. étudie la structure acoustique des deux principaux allophones des phonèmes vocaliques italiens, à savoir les types long et bref, correspondant aux voyelles accentuées et inaccentuées. Pour cette recherche, sont choisies les unités dissyllabiques suivantes (où V = voyelle et C = consonne):

(1) 
$$\overrightarrow{CVCV}$$
 (2)  $\overrightarrow{CVCV}$  (3)  $\overrightarrow{CVCCV}$  (4)  $\overrightarrow{CV}$  st  $\overrightarrow{V}$ .

Les deux dernières, assez semblables, permettent de vérifier la structure d'une voyelle accentuée devant une géminée et devant un groupe de deux consonnes différentes. Les unités choisies sont, soit des logatomes, soit des mots courants. Trois locuteurs, de sexe masculin, originaires de Vénétie, du Piémont et du Latium, les prononcent en utilisant les sept voyelles et un contexte consonantique comportant les quatre occlusives p-b-t-d. Cela fait, pour chacun, 112 dissyllabes (è et ò étant exclus en syllabe inaccentuée). Pour chaque unité, on a, synchroniquement, une analyse acoustique en bande large (300 Hz), de 80 à 4000 Hz, l'oscillogramme, la courbe de variation de la fréquence laryngienne et de l'intensité. Les résultats permettent d'établir :

1º La zone de dispersion individuelle des voyelles. On constate que 95 % des voyelles types, définies dans la première partie de l'étude, se situent dans la zone de dispersion individuelle. La voyelle la plus stable est i; la moins stable u, surtout à cause de la variation du deuxième formant.

2º Les paramètres les plus significatifs de la voyelle accentuée. Il apparaît que la durée est le plus important, suivi de la hauteur mélodique et de l'intensité. Les deux premiers semblent liés par une sorte de loi de compensation : l'un augmente avec l'affaiblissement de l'autre. On constate en outre que la durée est plus importante devant un groupe de deux consonnes que devant une géminée. Les recherches de M. F. réalisées à l'Institut G. Ferraris de Turin et au Speech Transmission Laboratory de Stockholm (sous la direction de G. Fant) constituent une importante contribution pour la connaissance de la structure phonique de l'italien.

M.-L. Porzio Gernia, Problemi metodologici di linguistica diacronica (in margine ad una recente publicazione di J. Lowell Butler), p. 33-46. L'étude de M. Butler porte sur les suffixes -īnus, īna, -ĭnus et ĭneus depuis l'indo-européen, jusqu'aux langues romanes modernes, notamment l'espagnol, l'italien et surtout le sarde. Ce linguiste a, selon la méthode illustrée pour la phonétique par M. Martinet, étudié l'économie des changements dans la suffixation, en tenant compte des fonctions de chaque suffixe dans les synchronies successives. L'auteur de l'article souligne les avantages qu'apporte à la connaissance du langage, l'interpénétration de l'histoire et du structuralisme. Mais tout n'est pas aisé, notamment quand il s'agit de langues mortes et quand il s'agit de suffixes dont l'étude fonctionnelle n'est pas à l'abri d'un automatisme rigide. Mais l'étude de M. Butler est un progrès vers une linguistique complète où convergeront les lumières fournies par toutes les sciences humaines, sociologie, psychologie et anthropologie. — P. M. Bertinetto, Echi del suono ed echi del senso (Implicazioni semantiche in rima), p. 47-57. Les mots qui riment entre eux ont-ils, en plus du lien

phonétique qui assure l'écho d'un son, une valeur sémantique, représentant une sorte d'écho du sens? L'article rappelle des positions diverses prises par des écrivains, Pope, Hopkins, Banville et Leopardi ou des enseignements tirés par divers linguistes, à partir de corpus poétiques différents : Jakobson et la poésie populaire russe, Cohen et les symbolistes français, Wimsatt et Chatman et l'œuvre de Pope. Quelles que soient les divergences dues à l'objet étudié, ces linguistes pensent que d'une façon ou d'une autre, la rime est plus qu'un signal phonétique. Si le type sœur : douceur reste exceptionnel les rimes peuvent, par les moyens les plus variés, signaler des rapports sémantiques ou métaphoriques qui enrichissent la signification générale de l'œuvre. Deux citations de M. Segre présentent une synthèse des réflexions. En voici quelques éléments : les systèmes de connotation essentiellement formels utilisent des signes linguistiques établis; la connotation ne crée pas un nouveau signifié différent, mais des symboles et des images capables de mettre en valeur et en lumière le signifié linguistique ordinaire; elle peut même, en s'inscrivant en contrepoint, apporter une sorte de contradiction à cette signification, elle ne l'annule jamais. — Ce numéro publie un panorama bibliographique riche en commentaires sur une branche nouvelle de la linguistique, la Linguistique Appliquée, appellation née aux États-Unis, autour de l'année 1950. M<sup>11e</sup> Calleri, MM. Berruto et Sobrero ont publié une sorte d'introduction à la Linguistique Appliquée, d'une trentaine de pages, en caractères serrés : (p. 59-89).

M. CONTINI et G. TUAILLON.

Études Romanes de Brno, Opera Universitatis Purkynianae. Facultas Philosophica, volume V, Brno 1971; volume VI, Brno 1972. — Depuis 1965 (voir Revue de Linguistique Romane, numéros 115-116 et suivants) nous avons l'avantage de pouvoir rendre compte ici des travaux des romanistes tchèques, groupés autour du professeur Otto Ducháček, qui paraissent dans la publication non périodique de la Faculté des Lettres de l'Université tchécoslovaque de Brno, sous le titre Études Romanes de Brno. Faire l'analyse de ces travaux parus entre temps en six volumes, revient pratiquement à s'occuper de problèmes sémantiques, car la plupart de ces linguistes se sont tournés précisément vers cette branche de la linguistique, à l'instar de leur maître, O. Ducháček. Les volumes V et VI, publiés en 1971 et 1972 respectivement offrent, quant aux travaux linguistiques, également quelques travaux du domaine de la sémantique. Le vol. V est, à ce sujet, très caractéristique : publié à l'occasion du 60° anniversaire du professeur O. Ducháček, ce volume comprend sept études sémantiques, un travail syntaxique, et une interprétation d'un texte de 1468 (en dehors d'un article littéraire). Le sujet central des recherches sémantiques des romanistes de Brno est, comme le prouve aussi la répartition thématique de leurs articles dans le volume V, le problème des champs linguistiques (ce problème a été suivi également dans les études publiées précédemment dans ERB I-IV.) En se basant sur une fine analyse de quelques lexies monosémiques et polysémiques, O. Duснасти cherche (dans l'article Le champ sémique, vol. V, р. 13-17) à dégager les principaux caractères de ce qu'il appelle « champ sémique » d'une lexie, dont les éléments constitutifs, analysables à leur tour en traits distinctifs, représentent une structure hiérarchisée minime, résultant de tous les rapports entre ses éléments spécificateurs et classificateurs. Les observations de l'auteur développées dans cet article, concernant sa conception nouvelle de l'articulation sémantique des unités lexicales, permettent aussi de saisir la nécessité de distinguer les différents types des champs linguistiques, aussi bien dans la sphère des macrostructures que dans celle des microstructures. Tandis que, en dehors de l'exposé dont nous venons de parler, c'est encore Vlasta Vrbková qui entre dans le domaine de la théorie des champs linguistiques, essayant (dans l'article Quelques problèmes de délimitation des champs conceptuels, vol. V, p. 45-50) de déterminer l'étendue et la hiérarchie des champs conceptuels du point de vue du degré d'abstraction du concept central, les trois autres études sémantiques entreprennent l'analyse concrète du matériel lexical dans le cadre d'un champ linguistique. Růžena Ostrá (Le champ conceptuel du travail en ancien français, vol. V, p. 19-44), s'appuyant sur la conception des champs linguistiques du professeur Ducháček et sur les conclusions de son propre travail concernant le champ conceptuel du travail dans les langues romanes (publié dans les Études Romanes de Brno, III, 1967), où elle distingue trois types de traits distinctifs de signification (traits d'identification, traits de spécification et traits de classification; à ce propos, il serait, sans doute, intéressant si l'auteur nous indiquait les rapports entre ces trois types de traits distinctifs et les éléments classificateurs et spécificateurs de M. Ducháček et, d'autre part, les « semantic markers » et « distinguishers » dont parlent certains sémanticiens américains), présente la description du champ conceptuel du travail en ancien français. Quoique le titre de l'étude dépasse l'étendue réelle de l'analyse, ce dont l'auteur se rend compte elle-même, comme le prouvent ses remarques à la page 19, les observations qu'elle fait sur les rapports entre les différents composants du champ étudié d'après les matériaux pris dans une dizaine de textes, s'ajoutent aux conclusions auxquelles est arrivé Kurt Baldinger dans son étude sur les termes de travail en a. fr. et provençal (peut-être aurait-il même été utile de prendre en considération ces conclusions-là). Nous voudrions souligner surtout l'effort que fait R. Ostrá pour présenter l'évolution du champ de travail en a. fr. sous l'aspect de faits sociaux et économiques. Karel Sekvent, partant lui aussi de la théorie sémantique de M. Ducháček, analyse le problème de synonymie qu'il suit dans les rapports entre « générosité » et « noblesse » (dans l'article Étude comparative des champs syntaxiques de deux synonymes, vol. V, p. 51-62). L'auteur prend en considération la distribution syntaxique et sémantique de ces deux lexies pour en dresser le tableau d'occurrences selon les fonctions syntaxiques. Le concept de la laideur est étudié par Marie Fialová dans le Roman de la Rose (article : Les expressions de la laideur dans le « Roman de la Rose », vol. V, p. 63-68) : l'auteur envisage le problème en fonction des différences entre les deux parties du Roman de la Rose, les dates statistiques nous permettant de voir ces résultats non seulement comme conséquence de l'évolution du lexique français pendant le temps qui sépare les deux parties, mais aussi comme résultat de l'effort stylistique des deux auteurs. En ce qui concerne les autres études linguistiques du volume V des E R B, mentionnons avant tout, l'étude bien documentée et originalement conçue du professeur Ducháček sur le tabouage dans les langues contemporaines (Les survivances du tabouage dans les langues contemporaines, vol. V, p. 71-87), l'étude de Vlasta Hronová sur le langage de la réclame (La langue de la réclame, vol. V, p. 105-114, où elle analyse les différents procédés lexicaux et sémantiques employés par les auteurs des slogans publicitaires d'aujourd'hui. Zdenka Stavinohová poursuit l'analyse de l'emploi stylistique et sémantique des formes verbales françaises (dans l'article Le rôle du plus-queparfait dans les pièces de théâtre contemporaines, vol. V, p. 89-104).

A la différence du vol. V, le vol. VI des Études Romanes de Brno ne comprend que deux travaux : l'un est littéraire (Jaroslav Fryčer, La genèse du sens dans « A la recherche du temps perdu », vol. VI, p. 7-70), l'autre linguistique. Los campos sintagmáticos de algunos substantivos españoles (vol. VI, p. 71-163) de M<sup>11e</sup> Eva Spitzerová est une étude de sémantique syntaxique. A la base d'un riche matériel espagnol, l'auteur cherche à établir en quoi consistent et comment se manifestent les relations sémantiques entre les deux membres d'un syntagme syntaxique et dans le cadre d'un champ syntagmatique qui comprend tous les syntagmes dans lesquels un mot donné peut figurer ; à ce propos, elle examine aussi le problème de la liaison entre les rapports syntaxiques et les rapports sémantiques à l'intérieur d'un syntagme. La riche documentation ordonnée systématiquement en tableaux graphiques et numériques permet à l'auteur d'arriver à certaines conclusions intéressantes valables (malgré quelques observations qu'on pourrait faire au sujet de certains concepts syntaxiques: par exemple, citons la question de l'objet prépositionnel opposé à l'objet direct et l'objet indirect).

En résumé, les deux derniers volumes des Études romanes de Brno prouvent une fois de plus le haut niveau des recherches linguistiques réalisées par ce groupe de romanistes tchèques.

Josef Dubský.

# AUTRES PUBLICATIONS PÉRIODIQUES OU PAR FASCICULES. ACTES

Glossaire des patois de la Suisse Romande. Tome IV, fascicule 45, coursable-crampe, p. 449-504; fascicule 46, cramper-crier, p. 505-560; fascicule 47, crier-croyance, p. 561-616; fascicule 48, croyant-czar, p. 617-687. Rédacteurs: E. Schüle, M. Burger, Z. Marzys, F. Voillat, P. Knecht.

Fascicule 45. — course, p. 449. Je suis frappé par la richesse sémantique de ce mot : à côté des sens « action de courir », « action de parcourir l'espace », on trouve « débit, écoulement d'une marchandise », « épidémie », « circulation du sang », « cours d'eau », « élément d'une suite » (tronçon, rigole, etc.), et surtout « moment, généralement de courte durée ». Seul un glossaire peut révéler ces emplois divers avec les exemples qui les authentifient. Atlas et glossaire sont complémentaires.

coursière, p. 450. En Lyonnais, ce mot désigne généralement un raccourci (un sentier plus rapide qui permet de gagner du temps), voir ALLy 840. En Suisse, c'est (mis à part les sens traditionnels de « bateau de transport », « meule courante ») un canal d'arrosage. Le Glossaire des patois francoprovençaux d'A. Duraffour a relevé une corsire « chemin qui coupe les contours » en Haute-Savoie et un byal coursér « fossé principal d'irrigation » en Savoie. En attendant la publication des cartes « raccourci », « canal d'arrosage » de l'Atlas du Jura et des Alpes du nord, ces indications nous permettent de distinguer, une fois de plus, un francoprovençal de l'est et un francoprovençal de l'ouest, aux usages linguistiques assez souvent différents, la Savoie faisant le plus souvent partie du francopro-

courte, p. 454. Un nom du raccourci au pays qui ignore la coursière lyonnaise. On notera les nombreux lieux-dits La Courte qui doivent se rattacher à cette signification.

courtil, p. 455. Ce mot a une famille nombreuse : courtilier « jardinier », courtillage « jardinage, légumes », courtiller « jardiner », courtillet « petit jardin », ainsi que courtillette, courtilleur, autre nom du jardinier, courtillon « jardinet », surtout nom de lieu; dans l'ouest, en Lyonnais, c'est le successeur du latin HOR-TUS qui apparaît dans les anciens textes, cortil, curtilis désignant plutôt un tênement de terrain « curtili seu tenemento » (M. Gonon, La vie familiale en Forez au XIVe siècle, p. 40 et 230); à l'époque moderne, le fr. jardin a envahi le Rhône et la Loire, ne laissant subsister le vieux or que dans la région montagneuse du sud-ouest, et cortil apparaît dans le départ. de l'Ain. Une fois encore le francoprovençal se scinde en deux. — On notera l'histoire phonétique de \*cortile: la fermeture de l'o fermé initial en u (ou) sous l'influence de i accentué (évolution fort bien notée par Hasselrot) ; ajoutons que l'i a encore influé sur l'u initial ainsi formé pour aboutir à ü (forme kürti). Cette dernière évolution est bien connue en Lyonnais, voir ma Géographie phonétique du Forez, p. 207.

courtine, p. 460. Ce mot présente des sens bien particuliers : « cour attenant à un bâtiment », « ensemble de manses, organisation propre à l'ancien Évêché de Bâle », et aujourd'hui « emplacement pour le fumier, grand tas de fumier ».

courtoise, p. 464. M. Schüle indique que ce mot ne semble attesté que dans les régions périphériques du domaine galloroman. J'indique qu'il se trouve six fois dans le Compte de la réparation du donjon et de la construction de la chambre des comptes de Montbrison en 1382-83, par M. Gonon (Paris, Klincksieck, 1967) sous les formes corteisa, corteysa, corteisi, §§ 20, 117, 121, 126, 129, 145.

cousin, p. 465. Je m'étonne que ce nom francoprovencal du moustique soit donné comme un mot d'emprunt (au français)?. Il est attesté à Lyon en 1551 avant de l'être en français (Ronsard, 1582), d'après FEW 2, 2, 1494. Même si Paris ne l'a pas emprunté au francoprovençal, il n'y a pas de raison pour supposer que le francoprovençal l'a emprunté à Paris.

couvre-chef, p. 493. Mot fréquent dans les textes foréziens du XIVe siècle, sous les formes curaches (capitegia seu) querachietz, curechie.

Fascicule 46. — L'auteur de la présentation de ce fascicule dans le 68e Rapport annuel de la Rédaction (1967) note que les mots contenus dans cette livraison ont une histoire intéressante et difficile, leur « cheminement à travers les siècles » étant « rarement rectiligne ». En effet, tel mot correspondant parfaitement à la phonétique locale, est un mot emprunté au français et rhabillé à la mode du patois ; tel autre, né en Suisse, est revenu plus tard de Paris. Comment discerner l'autochtone de l'étranger en travesti ? La connaissance du lexique peut indiquer que kranma « crême » est probablement le fr. crème patoisé, puisque le mot indigène est fleur. Mais c'est surtout la phonétique qui permet de déceler en crétin un mot francoprovençal, qui en français a pris le sens défavorable que l'on sait et qui est revenu en Suisse en oubliant de se conformer à la phonétique des pays de Vaud et de Fribourg pour le traitement de -st-. Tous ceux qui ont à interpréter les cartes d'un atlas auront intérêt à méditer les historiques du Glossaire.

cremacle, p. 519. L'histoire phonétique des formes comacle, quemacle suppose la dissimilation de l'r de cremacle sous l'influence du groupe -cl- et la labialisation de la voyelle protonique. La 1<sup>re</sup> de ces évolutions est évidente, la seconde l'est moins. Je remarque les formes crimacle, crumacle, cormacloz, coumacle, quemacle et même krameh: toutes les voyelles y passent. De la même façon, cremail (p. 522) présente les formes cramail, kromay, kroumay, kremay, krè-, kré-. En Lyonnais, j'ai souvent remarqué que la présence d'un r provoque chez la voyelle initiale des mutations curieuses. — Le type cremacle, d'un latin massaliote \*CREMASCULU (grec cremaster) s'oppose au type cremail, du latin cremaculu. Le 1 er est francoprovençal, dauphinois et provençal, le 2º occupe le reste de la Galloromania. Le Lyonnais semble faire exception si l'on s'en tient à la carte de l'ALF. Mais la carte 729 de l'ALLy montre deux aires de cremacle, l'une au nord l'autre au sud de Lyon. Lyon a donc bien joué son rôle dans la diffusion de cette forme remontée depuis Marseille, mais comme il arrive souvent, il a diffusé le nouveau mot surtout vers l'est et moins vers l'ouest (voir ALLy 485 « fraise » qui montre le type FRAGUM/FRAGA depuis Lyon jusqu'à la Suisse, mais le type plus ancien mayousa dans le Rhône et la Loire).

crêt, p. 531. L'historique (p. 532) indique que l'aire de ce mot « s'étend du Massif Central aux Alpes grisonnes et des Vosges à l'Italie septentrionale ». Je ne m'inscrirai pas en faux contre cette précision. Cependant je remarque que, pour le domaine galloroman, crêt nom de lieu (ou plutôt oronyme) paraît surtout fréquent en francoprovençal. Certes nous manquons de bons dictionnaires topographiques pour bien des départements français. J'ai dû me contenter de ceux qui existent. Or j'ai noté que la Loire possède 35 le Crêt, l'Ain 26 Le Crêt, 2 Les Crêts, l'Isère 18 Le Crêt et un certain nombre de Les Crêts; en Savoie, A. Gros indique un grand nombre de Crest, Crêt, Cray, Crey; pour le Rhône, le fichier manuscrit de Philipon a 17 fiches Crêt. Hors de ces départements francoprovençaux, le dictionnaire de la Drôme n'a que la ville de Crest, celui de la Haute-Loire a quatre formes (les Crés, le Crest, le Creste, les Crets), ceux des Hautes-Alpes, du Cantal, de la Côte d'Or n'ont aucun Cret. Je ne prétends pas que le latin \*CRISTU appartienne au latin de Lyon, je n'ai pas assez de documents pour cela. Je pense seulement que la répartition des toponymes fait réfléchir.

Fascicules 47 et 48. — Ces deux fascicules terminent le tome IV. Aussi M. Marzys les a-t-il présentés ensemble dans un même rapport rédigé pour les

années 1967 et 1968. Il y souligne : l'intérêt sémantique qui s'attache à quelques verbes dont la vitalité est plus grande en patois qu'en français, tels crocher « agrafer, attacher, saisir, voler », cueillir « attraper une maladie » ; les articles présentant des faits d'ethnographie ou de folklore comme ceux qui se rapportent ici à l'art culinaire, croissant, croûte, cuiller, cuire, cuisine ; les cartes qui illustrent la répartition géographique des faits et de leurs expressions linguistiques, comme celles des articles cuite 2, culotte ; les commentaires étymologiques, phonétiques et de formation des mots. Ces deux fascicules sont, comme de coutume dans le GPSR, extrêmement riches. Je ne puis ici que transcrire quelques notes de lecture.

croissant, p. 594. Il s'agit d'un pain spécial, mets cérémoniel de certains jours de fête. Ni par la forme du pain (forme ronde, très différente de celle du croissant français) ni par l'histoire du mot (lat. CRESCENTE, p. pé de CRESCERE, parce que ce gâteau contient du levain), ni par son genre féminin, ce mot n'a de rapport avec le croissant de nos petits déjeuners. Il me semble qu'il aurait mieux valu le classer à sa forme patoise krèsin.

croître, p. 596. Je note la formule de souhait Bon Dyo tè krèchè! « le bon Dieu te fasse grandir! » (aux enfants qui éternuent, ou qui ont le hoquet).

cruvischier, p. 622. Il s'agit d'un mot trouvé une seule fois, à Vevey, en 1550, dans les comptes de l'Hôpital: « Ay livré pour des cruvischiers à la Mallandmodaz, I aulne ». On propose de voir dans ce mot une « variante en -ier de couvrisseur (sous couvreur) ». Le contexte manque pour se décider, mais que peuvent faire des couvreurs avec une aune ? et une aune de quoi ? Ne pourrait-on lire : cruvischies « couvre-chefs » ? Ce mot est d'ailleurs enregistré sous cette forme p. 493 et je l'ai noté plus haut. J'ajoute ici que ce mot est très fréquent dans les inventaires lyonnais, mais il est souvent écrit de curieuses façon : cruvachies, crivicher, cruvichia, cruvichief, courechie, voir M. Gonon, La vie quotidienne en Lyonnais d'après les testaments, XIVe-XVIe siècles, p. 523. Le sens est attesté notamment par le texte nº 1045, p. 282 : « ...unum caputegium, gallice cruvichief ». M¹¹¹e Gonon a retrouvé le même mot en Forez : « tria capitegia sive querachietz », « unum capitegium sive curechie », « duos curaches »... (La vie familiale en Forez au XIVe siècle, p. 137-138).

cuche I, p. 622. Ce vieux mot subsiste en Suisse comme nom de lieu Les Cuches et comme nom commun pour désigner le sommet de certains anciens poêles. En francoprovençal occidental, nous l'avons conservé avec le sens de « tas de foin » (ALLy 30).

cueillir, p. 623. Je note ,p. 626, le sens nº 5 de ce verbe dans son emploi réfléchi « s'en aller, partir,» : no fo ti couilli « il nous faut tous partir ».

culotte, p. 665. Les exemples donnés p. 666-667, la carte et les explications de l'historique permettent de préciser pour la Suisse le commentaire fait par K. Jaberg de la carte de l'*ALF* dans sa *Sprachgeographie* de 1908 (voir la traduction espagnole de Llorente et Alvar, p. 45-48, 51-53 et carte XI).

curé, p. 672. Cet article contient de très utiles précisions sur la survie de l'ancien frpr. enkoura en Valais, dans le pays de Vaud et dans le Fribourg.

cuvet 2 et cuvit, p. 684 et 686. Ces deux mots irréductibles l'un à l'autre, pour

le moment du moins, désignent une même réalité: deux rondins parallèles, réunis par une ou deux traverses; l'ensemble s'adapte sur le char pour le transport des tonneaux, des billes de bois, des grosses pierres... On ne peut ramener les formes de *cuvet* et de *cuvit* ni à coda ni à accubare, cubare. Il faut être reconnaissant à M. Schüle d'avoir envisagé les différentes hypothèses sans nous cacher les difficultés.

P. GARDETTE.

Les dialectes de France au Moyen Age et aujourd'hui. Domaines d'oil et domaine francoprovençal. Actes du colloque de Strasbourg, 22-25 mai 1967, publiés par G. Straka, dans « Actes et Colloques », nº 9, Paris, Klincksieck, 1972.

Cinq communications faites à ce colloque ont paru dans la RLiR, tome 32, p. 1-125: nous rendons compte ici des 13 autres. — K. Baldinger, Quelques problèmes de la suffixation dialectale, p. 85-161. L'auteur attire l'attention sur le peu d'attrait que l'étude de la suffixation exerce sur les dialectologues du galloroman. Signalons que, depuis le jour de cette communication, a paru l'excellente étude de M<sup>me</sup> Reinheimer-Ripeanu sur les suffixes de Vaux-en-Bugey (Revue Roumaine de Linguistique XV, 1970, p. 141-155). Dans sa communication, M. B. prend pour exemples les deux suffixes -Atore et -Atoriu, théoriquement distincts sur le plan sémantique, l'un indiquant un agent humain et l'autre un instrument inanimé, ou un lieu de travail. Les difficultés qu'on rencontre dans l'étude des suffixes tiennent au fait qu'un même suffixe peut aboutir à plusieurs formes et que deux suffixes initialement différents peuvent confluer vers les mêmes sons. M. B. explique le polymorphisme par l'influence de la langue nationale, qui a pu imposer ses propres formes à des moments divers de l'évolution, ce qui provoque un polymorphisme dans les éléments importés eux-mêmes (wer, war). Il n'est pas impossible que le polymorphisme àit d'autres causes, comme : 1º l'évolution spontanément divergente (cf. anglais/danois); comme : 2º l'influence d'un autre parler dans un système dialectal où les parlers sont en contact. L'homonymie de deux suffixes peut être le fait de deux évolutions phonétiques convergentes ou d'une substitution de suffixes. Bien habile le dialectologue qui pourra décider en toute certitude! Les accidents des suffixes provoquent dans les patois des répartitions suffixales originales et indépendantes de la suffixation nationale. L'auteur en étudie différents exemples, dont le plus étonnant porte sur la désinence -o, dans les parlers bourguignons du verdunochalonais. D'épineux problèmes sont ainsi illustrés par une documentation très riche et le lecteur sera surpris de l'originalité dont font preuve les dialectes, dans leur création lexicologique, par voie de suffixation. — C. Dondaine, Les dénominations actuelles des vents et des pluies dans les parlers comtois, p. 237-249. Étude de chacun des mots recueillis par enquête directe dans la partie comtoise de l'atlas bourguignon et désignant les différents vents, les signes annonçant la pluie, l'averse et la notion verbale « il bruine ». Si l'on doutait de la richesse lexicale de cette région comtoise, la lecture de l'article de M<sup>me</sup> D. serait immédiatement bénéfique. La région étudiée par l'auteur doit permettre d'apercevoir

comment est née la notion générique de vent, pour désigner « tout air en mouvement, quelle qu'en soit la direction ». Le mot générique vent (les quatre vents) associé au verbe il vente n'existe pas dans tous les dialectes, tant s'en faut. Des appellations comme le vent de la pluie, le vent droit, à côté de le vent tout court, pour indiquer un vent précis et bien orienté, des verbes comme il vente, le vent tire à côté du sémantiquement neutre ça souffle, semblent indiquer que la région comtoise assure la transition entre le pays francoprovençal dépourvu de mot générique pour désigner « tout air en mouvement quelle qu'en soit la direction » et la région française centrale où le lexème vent assure cette fonction. — G. Guil-LAUME, Quarante alexandrins en patois de Saint-Martin-sur-Oust (Morbihan), p. 251-309. Le texte patois est présenté d'une façon synoptique, très commode pour le lecteur qui peut passer de l'écriture phonétique à la traduction et comprendre ainsi immédiatement le sens de ce patois roman de Bretagne. Le commentaire porte essentiellement sur le lexique patois. — L. Remacle, La géographie dialectale de la Belgique Romane, p. 311-335. M. R. présente un tableau critique des études qui ont abordé: 1º la délimitation du domaine wallon, face au picard et au lorrain de Belgique et 2º les subdivisions internes du domaine wallon. La segmentation dialectale et sub-dialectale de la Belgique romane est représentée par trois cartes, reproduites ici pour l'intérêt de la comparaison : celle de Maréchal, p. 317, celle d'Atwood, p. 319 et celle de l'auteur, encart entre p. 328-329. Les deux dernières cartes ne sont pas fondamentalement différentes, bien que celle d'Atwood soit plus schématique et que celle de M. Remacle soit plus fouillée, tout en restant parfaitement claire. La certitude des résultats ne tient pas seulement à l'accord entre deux auteurs, mais à l'aboutissement presque commun de deux méthodes différentes : le travail d'Atwood est quantitatif et strictement phonétique, la carte de M. Remacle porte sur la phonétique et sur la morphologie, de plus les différences ne sont pas seulement comptabilisées une par une, mais pesées, jugées, interprétées. La concordance cartographiée des résultats de méthodes si différentes permet à l'auteur de distinguer : 1º les zones non-wallonnes (picard à l'ouest; un point champenois, au sud; la zone lorraine au sud-est); 2º le wallon proprement dit, se subdivisant en liégeois et namurois; 3º deux zones intermédiaires, l'une entre wallon et picard, l'autre entre wallon et lorrain. — J. Lanher, Une graphie curieuse dans les chartes des Vosges antérieures à 1270, p. 337-345. Dans des chartes de la région de Neufchâteau, ville lorraine proche du domaine champenois, on lit la graphie en au lieu de e, treren = frere, Berthelenval = Bertheleval, denlivree = delivree, senroit = seroit, c'est-àdire en toute position, sauf en syllabe tonique. Il s'agit d'une graphie inconstante qui apparaît conjointement avec la graphie ordinaire. M. L. rapproche ces graphies de l'importante nasalisation relevée par les dialectologues qui ont travaillé ur les Vosges. En attendant de trouver une explication claire de ce phénomène, M. L. a le mérite de classer les faits : 1º graphies proches d'une consonne nasale, 2º graphies en libres. — F. Carton, De quelques articulations caractéristiques des patois lorrains, p. 349-360. Étude par radio-film, contrôlée par sonagrammes d'articulations profondes qui embarrassent les transcripteurs des patois lorrains. Il s'agit : 1º de la vibrante r (notée parfois rh) : l'auteur note deux réalisations

l'une pharyngale, l'autre dorso-uvulaire sourde fortement vibrée; 2º de quatre variantes de la constrictive vélaire, post-vélaire ou même pharyngale sourde, dont une réalisation est parfois sonorisée; 3º de la constrictive palatale sourde; 4º de la constrictive laryngale. Ces études instrumentales ont permis d'établir une série de notations qui enrichissent l'alphabet phonétique de base. — H. BOURCELOT, La syntaxe des parlers modernes de la Champagne et de la Brie, p. 361-372. Très intéressantes remarques sur une partie de la linguistique en général négligée par les dialectologues. Comme il s'agit de français populaire, il est étudié par opposition au français : seules les variations sont relevées. Elles portent sur le genre des noms (un noix) celui des possessifs (ma = mon), sur le lexique (notamment les dérivés et les composés), sur les pronominaux (je m'ai  $lav\acute{e}$ ), et, chose plus étonnante, sur les temps composés du passif (il est eu vu=ila été vu); sur la disparition du subjonctif (il faut que je fais ma valise), sur le verbe vouloir auxiliaire de futur, sur des locutions prépositives complexes, sur des infinitifs prépositionnels accompagnés de pronom sujet (pour vous travailler, pour moi manger, pour eux chanter). — M.-R. Aurembou, Les limites de la Beauce et du Perche, p. 373-386. Présentation et analyse de douze cartes linguistiques couvrant la totalité du département d'Eure-et-Loir. Deux données lexicologiques confirment l'opposition entre la Beauce et le Perche. Trois cartes phonétiques et une carte morphologique présentent des particularités dialectales originales et communes à tout le département. D'autres faits sont plus difficiles à interpréter, car leurs aspects géographiques font apparaître une imbrication plus complexe. — A. Castellani, L'ancien poitevin et le problème linguistique des « Serments de Strasbourg », p. 387-428. Pour M. C., l'impossibilité de localiser la langue des Serments de Strasbourg « est un mythe ». A son avis, cette langue n'est ni interrégionale, ni la langue romane aristocratique qui devait se former spontanément entre chefs venus de diverses régions gallo-romanes et regroupés dans les états-majors des armées ; la langue des Serments est la langue d'une région. M. C. rapproche les caractéristiques linguistiques du texte de celles qui vraisemblablement devaient être celles de l'ancien poitevin, d'après l'étude fort précise de M. Pignon, L'évolution phonétique des parlers du Poitou (Vienne et Deux-Sèvres). Après avoir résolu certaines difficultés (dreit, savir), M. C. tire argument de deux formes ab = « avec » et sendra. A la suite de sa communication, l'auteur a reproduit en français, la substance de deux articles parus en allemand, dans la Vox Romanica entre le jour de sa communication (1967) et la parution des Actes (1972). Et il en discute la substance pour conclure que tous les chemins mènent à Poitiers. Le tout étant suivi d'une transcription diplomatique du texte, le lecteur aura, en une cinquantaine de pages, l'état actuel de la question de la façon la plus claire et la plus complète. — R. Lepelley, Langue vulgaire et langue littéraire en Normandie du XIIe au XVIIIe s., p. 429-438. L'anglo-normand n'est pas du normand d'Angleterre, mais du français d'Angleterre, ayant quelques traits normands : ei > e; ou > u et des traits qui n'appartiennent pas au normand de France, dont les deux caractéristiques ie > e, oi pour uidu français, dans nuit. Quant au normand de France, il faut en chercher la trace dans des fautes de copistes ou dans des régionalismes de « petits auteurs » ou

dans des textes utilitaires. L'extension du français central tout proche a empêché le normand d'être utilisé comme langue littéraire, du moins avant la parution de la littérature patoise du milieu du XVIIe s. — H. LÜDTKE, Les dialectes du Nord-Ouest et la poésie française du XIIe siècle, p. 439-448. La méthode de paléodialectologie (dialectologie de l'ancien français) dont M. L. présente un exemple, consiste à comparer les caractéristiques d'un texte ancien aux aires dialectales modernes où ces caractéristiques se sont conservées. Cette méthode comporte quelques risques. Supposons en effet que la plupart des textes médiévaux aient été non seulement conservés mais également rédigés dans une langue mixte, pluri-régionale, ou même dans une langue où le polymorphisme interne et naturel n'avait pas encore été éliminé; cette supposition n'est pas seulement une hypothèse d'école ; elle est l'impression qui se dégage des études linguistiques des textes médiévaux. Si d'autre part le francien, puis le français se sont formés, sur les habitudes linguistiques de l'Île de France, bien sûr, mais aussi, comme le fait remarquer M. Lecoy dans la discussion, par «l'élimination des traits trop marqués », il en résulte que les textes médiévaux, qui pour toutes sortes de raisons véhiculent ces traits marqués, donnent l'impression de ne pas être écrits dans cette langue qui s'est formée en s'épurant. Comme d'autre part les traits parisiens ont eu le temps, pendant huit siècles, de se propager de proche en proche dans les patois, les traits marqués se trouvent aujourd'hui confinés dans des aires marginales. Si toutes ces conditions se trouvent réunies et qu'on applique, malgré tout, la comparaison entre la langue des textes anciens et les patois modernes, on aboutira forcément à la conclusion qu'aucun texte ancien n'a été écrit à Paris ou même dans la région parisienne. En parfait logicien, M. L. aboutit à cette conclusion-là : « Voici les résultats de cette comparaison. Tous les textes en vers (chansons de geste, romans, poésie religieuse ou didactique) se situent à l'ouest de l'isoglosse gul/goel. Cela signifie que cette partie de la littérature française (toutes les œuvres poétiques jusqu'à la moitié du XIIe s.) est écrite en français occidental ». Cette construction du « désert parisien » en matière de littérature ancienne, est parfaitement déduite. L'énormité d'une telle conclusion devrait inspirer quelque scepticisme et imposer un nouvel examen attentif d'une méthode parfaitement logique mais qui risque d'être inadéquate, pour peu que la langue des textes anciens ait accepté le règne débonnaire du polymorphisme linguistique. — F. Carton, Un cas d'extension de la palatalisation dans les patois du nord de la France ; p. 449-462. Il s'agit d'une palatalisation récente des occlusives palatales non encore palatalisées, c'est-à-dire C + A qui, en Picardie, n'a pas connu de palatalisation ancienne et des représentants de qu latin ou de C + (o, u). La nature antérieure de la voyelle qui suit l'occlusive palatale semble être la condition nécessaire de cette palatalisation qui affecte des ki, ke, kü, ka, mais aussi des ka et le mot jaune, pic. gaune. Mais dans ces derniers cas, la voyelle a et même le o devant n (dans j aune), très proche d'un a et légèrement nasalisé, se sont sans doute diphtongués en  $\ell \tilde{a}$ , comme le prouve gréa pour grand. Cette diphtongaison de la voyelle ouverte nasale simplifie le contexte de la palatalisation, en le réduisant à un cadre normal : palatalisation conditionnée par une voyelle antérieure. Cette diphtongaison de la voyelle nasale étant un point important de la démonstration, le lecteur regrette que la carte grand > gréã/grèã n'ait pas été publiée. L'épicentre de ces phénomènes de palatalisation se situe entre Tournai et Lille. — H. E. Keller, La deuxième édition de la Bibliographie des Dictionnaires Patois de Walther Von Wartburg, p. 462-468. Annonce d'un ouvrage très utile qui a regroupé tous les renseignements fournis par les dialectologues, pour la plus grande utilité de tous les autres. L'ouvrage a paru depuis. La RLiR en a rendu compte, tome 34, p. 246-248.

G. TUAILLON.

## LINGUISTIQUE GÉNÉRALE ET LINGUISTIQUE ROMANE

Peter Wunderli, Ferdinand de Saussure und die Anagramme. Linguistik und Literatur, Tübingen, Niemeyer, 1972, IX-171 p.

L'analyse de cet ouvrage sera brève, car l'auteur en a donné lui-même un résumé excellent dans *Travaux de ling. et de litt.* 1972, t. 10, 2, p. 35-53. Le sujet est traité en trois parties d'inégale longueur et aussi, sans lien de l'un à l'autre, d'inégal intérêt.

L'ouvrage débute par un aperçu extrêmement suggestif du problème tel que Saussure l'a conçu, progressivement compliqué et finalement abandonné, faute d'aboutir à des conclusions sûres. A partir des huit boîtes de feuillets laissées par le maître de Genève et de sa correspondance (en particulier avec A. Meillet) documents partiellement publiés par les soins de E. Benveniste et surtout de J. Starobinski —, P. Wunderli retrouve le cheminement de Saussure, ses convictions passagères, ses doutes surtout et ses déceptions, et cette reconstitution, aussi précise que possible, est tout à fait passionnante. On sait (depuis les publications de J. Starobinski) que Saussure a cru pouvoir établir trois règles fondamentales, étroitement liées, qui gouverneraient la poétique indo-européenne telle qu'elle semble encore apparaître dans le vers saturnien chez les poètes anonymes de Carmina epigraphica, Priapea ou chez Livius Andronicus, Naevius, Ennius, Pacuvius et d'autres. L'une, la « loi arithmétique du Saturnien », dit qu'à l'intérieur d'un même vers les occurrences de tout phonème sont en nombre pair; l'autre qu'à l'intérieur d'un fragment que Saussure n'a pas réussi à délimiter avec précision, les diphones ou polyphones (séquences de deux ou plusieurs phonèmes) obéissent à une loi semblable de parité ; la troisième que ces diphones se combinent partiellement pour constituer l'anagramme de noms propres ou de noms communs, en particulier des noms de divinités. En dépit de rares moments de quasi certitude, Saussure n'a jamais été entièrement convaincu de la validité de sa découverte. Il est obligé de compliquer singulièrement ses règles pour leur conserver quelque adéquation aux textes étudiés, d'allonger sans cesse le contexte de référence, d'admettre en pratique des phénomènes de métathèse dans les diphones, de faire appel de-ci de-là, dans l'anagramme, au phonème isolé, à telle enseigne qu'il en vient à se demander si ces règles prétendues ne relèvent pas, sans plus, des lois du hasard (« On est à deux pas du calcul de probabilités comme ressource finale... », cité p. 65). D'autant plus que la troisième règle, celle de l'anagramme, s'applique non seulement à Homère et aux textes védiques, mais aussi à la période classique et même au latin des modernes. (Mieux : J. Starobinski l'applique à Chateaubriand et à Baudelaire et P. Wunderli, p. 153, à un texte publicitaire en allemand !). Dans l'épitaphe du peintre Filippo Lippi par Ange Politien, Saussure croit reconnaître l'anagramme de Leonora que Filippo aurait aimée; mais en fait ses amours allaient à une certaine Lucrezia, dont l'anagramme, au demeurant, peut également se lire dans le texte... Et il est bien inquiétant qu'aucun théoricien n'ait jamais fait allusion à ces règles phoniques. Saussure en a conscience et, après une ultime tentative d'interroger un poète latin contemporain, Giovanni Pascoli, il abandonne en 1909.

Étrange destinée que celle d'une recherche que son auteur a cru définitivement compromise! Il semble bien, certes, que les règles qu'il a imaginées n'aient pas eu de fondement en versification indo-européenne. Mais combien est forte la répercussion de ces études sur la critique littéraire moderne et contemporaine! Dans un chapitre richement documenté (le troisième), P. Wunderli montre, sans conclure à une influence ni dans un sens ni dans un autre, les analogies avec les conceptions de Mallarmé et de Lautréamont. En quelques pages — et c'est une gageure —, il définit par ailleurs les principales options du groupe Tel Quel: souci de fonder la critique et même la production littéraires sur des données objectives indépendantes de tout impressionnisme; recherche d'un « formalisme au sens mathématique du terme », « isomorphe à la production littéraire se pensant elle-même » (J. Kristeva, Sémiologie, p. 174 et 176); redécouverte de la notion hjelmslevienne de connotation; construction de la « signifiance » constituée de toutes les relations possibles dans le texte et hors du texte, fondée sur les mécanismes associatifs les plus divers qui font éclater le signe par un « nouvel espace de sites retournables et combinatoires » (J. Kristeva, Tel Quel 1968, 37, p. 35) et conduisant à l'« infinité signifiante ».

L'influence de Saussure est évidente; on sait la place que tiennent dans sa conception du langage les mécanismes associatifs. Sa théorie des anagrammes consiste elle aussi dans un éclatement du signe, un dépassement du principe de linéarité et l'accession à un plan où la signification se libère des cadres syntagmatiques étroits. Certes, Saussure n'a jamais pensé à un signifiant infini. Sa technique de l'anagramme se fonde par ailleurs sur un seul type d'association, au demeurant négligée dans le *Cours*, celle qui lie les vocables par l'identité de fragments phoniques. Il n'en demeure pas moins que F. de Saussure fait également en matière de critique littéraire figure de précurseur, et P. Wunderli a réussi à le démontrer de façon convaincante.

Dans le chapitre intermédiaire de l'ouvrage, l'auteur confronte la théorie des anagrammes et les conceptions de linguistique générale telles qu'elles s'expriment dans le *Cours*. C'est sans doute la partie la moins réussie. N'y a-t-il pas quelque naïveté à démontrer que l'anagramme, qui doit être déchiffrable, a, par le fait même, un caractère social comparable au caractère social de la langue ? L'auteur s'y emploie sur une demi-douzaine de pages. Et ainsi du reste. Saussure n'a

jamais fait de rapprochement entre une recherche sur la technique poétique et sa réflexion sur les mécanismes de la langue. Jamais il n'utilise dans le Cours aucun exemple ou aucune idée qu'il conserve dans ses fichiers d'anagrammes. Et pas seulement, semble-t-il, parce qu'après 1909 il cherche à oublier ces recherches laborieuses qui l'ont acculé dans une impasse. Mais bien parce que la perspective est tout autre. Il paraît si évident que la linéarité est ici dépassée, l'alliance du signifié et du signifiant rompue, qu'il y a de la lourdeur à mettre tant de peine pour nous en convaincre. Tout au plus la curiosité est-elle piquée de-ci de-là par quelque essai d'interprétation personnelle. Ainsi sur le problème de la forme et de la substance (p. 92-95). Citons sur ce point le résumé des Travaux (p. 46-47), plus clair que le passage correspondant de l'ouvrage : « Si j'examine le signifiant en tant qu'unité linguistique pure, je ne peux le comparer qu'avec des unités de même rang : il ne peut se définir que de façon purement différentielle, il est forme pure. Par contre, si j'oppose l'unité « linguistique » (signifiant) à ses constituants (phonèmes) qui ont caractère de figure, si donc je mets en relation deux rangs hiérarchiques différents, alors les phonèmes nous apparaissent comme des éléments substantiels du signifiant ». C'est dire que la subtance du signifiant, artificiellement abstraite du paradigme, ne représente rien d'autre que les phonèmes qui le composent, eux-mêmes analysables en traits, « séries d'actions (physiologico-acoustiques) que nous jugeons concordantes » (Engler, Ed. crit., p. 26, cité p. 93) ; que pour la substance du signifié, la décomposition se fait en morphèmes, puis en sèmes ; que la forme, au contraire, tient à l'opposition paradigmatique des éléments. Et cela vaut pour le signifiant et le signifié. La substance d'un signifié comme table, par exemple, se confond avec son contenu sémantique; sa forme se définit par l'appartenance à la catégorie du substantif : idée guillaumienne à laquelle on pouvait faire allusion ici.

La fadeur de cette seconde partie ne fait pas oublier l'attrait des deux autres qui l'entourent. Il est seulement dommage que P. Wunderli n'ait pas pu tenir compte du dernier ouvrage de J. Starobinski (Les mots sous les mots. Les anagrammes de F. de Saussure). Mais il a réussi un essai remarquable de clarté où se reconnaît le respect qu'il voue au maître de Genève, d'ailleurs sans donner jamais dans l'admiration gratuite. Il parvient aisément à faire partager la conviction qu'il a acquise que le rôle tenu par F. de Saussure a été éminent pour la plupart des développements de la linguistique moderne, y compris l'interprétation des textes.

Robert Martin

Nicolas Ruwet, Théorie syntaxique et syntaxe du français, Paris, Éd. du Seuil, 1972, 301 p.

Après l'Introduction à la grammaire générative dont on sait quel a été le succès, Nicolas Ruwet présente un nouvel ouvrage consacré tout entier à la linguistique transformationnelle. Il s'agit en fait d'un recueil d'articles ou d'études publiés antérieurement, mais modifiés, améliorés, repensés et augmentés de pages inédites, riches de découvertes : le premier chapitre (Quelques développements récents

de la théorie) est la refonte de l'Appendice donné à la traduction anglaise de l'Introduction (Amsterdam, 1972); le second (La syntaxe du pronom en et la transformation de montée du sujet) reprend l'excellente étude parue en 1970 dans Langue française; le troisième (Les constructions pronominales neutres et moyennes) est la version remaniée d'un article du Français moderne (1972); le quatrième (Les constructions factitives) d'une étude de Scritti e ricerche di grammatica italiana (1972); le sixième (Contraintes sur les transformations ou stratégies perceptives) d'une contribution à Generative Grammar in Europe (F. Kiefer et N. Ruwet éd., Dordrecht, Reidel Publishers, 1972); seul le cinquième (A propos d'une classe de verbes « psychologiques ») est inédit.

Ce genre d'ouvrages donne facilement dans le ramassis hétéroclite. Mais on serait mal venu de formuler ici un tel reproche : ce recueil laisse au contraire l'impression d'une remarquable unité. C'est que, malgré la diversité des problèmes traités, l'uniformité de l'approche et l'importance accordée aux préoccupations méthodologiques lui confèrent une solide cohérence. Ce qui intéresse l'auteur, par delà tel ou tel point particulier de grammaire française, c'est la question même de la validité du second modèle de la grammaire générative, celui qu'on a appelé « modèle standard » ou « modèle classique ». Sans cesse N. R. se demande ce que veut dire, en linguistique, « description » et « explication », et il s'en prend aux initiateurs de la « sémantique générative » qui, à son gré, ont déformé le modèle sans gain effectif.

L'étude du pronom en — lorsque celui-ci représente une expansion du syntagme nominal sujet — illustre parfaitement l'originalité d'une approche où le jugement de grammaticalité joue un rôle considérable et où il s'agit de démontrer la puissance explicative de certaines règles transformationnelles (R T): règles strictement ordonnées de « mouvement » ou, si l'on préfère, de « permutation ». Le problème consiste, plus précisément, à expliquer pourquoi la phrase La solution semble en être trouvée est de loin préférable, en français actuel, à la phrase \*La solution en semble être trouvée. La syntaxe de en obéit, d'une part, à la R T d'en avant, qui veut que ce morphème précède immédiatement le verbe (La solution de ce problème n'a pas encore été trouvée = La solution n'en a pas encore été trouvée), et, d'autre part, dans le cas du verbe suivi d'infinitif, à la R T de montée-du-sujet, illustrée par exemple par le couple de phrases suivant : Il semble que Jean-François n'a rien compris à la démonstration = Jean-François semble n'avoir rien compris à la démonstration. Ces deux règles s'appliquent dans l'ordre R T I : règle d'en-avant, R T 2 : règle de montée-du-sujet. Soit la structure :

```
[\( \triangle \) semble [[ la porte de la cathédrale] [être fermée]]];
```

l'application de R T I conduit à :

```
[\triangle \text{ semble } [[\text{la porte}]] \text{ [en être fermée}]]];
```

l'application de R T 2 à :

la porte semble en être fermée.

Au demeurant, cette règle de *montée-du-sujet* permet de rendre compte d'un grand nombre de faits, par exemple de certains aspects de la syntaxe de quel

(p. 73); elle est l'occasion d'intéressantes réflexions sur le contenu sémantique de verbes comme menacer (p. 77-84). Certes on peut trouver que la démonstration emprunte quelquefois des chemins bien sinueux. Ainsi quel intérêt à introduire des exemples à article zéro (assistance doit être portée aux gauchistes en péril)? L'impossibilité de \*haleine a été reprise par Jules (p. 59) n'est à aucun moment expliquée. Pourquoi citer au début des phrases comme \*l'auteur a oublié d'en être à l'heure si, par la suite, elles ne sont plus jamais prises en considération? Pourquoi enfin ne pas examiner systématiquement l'ensemble des verbes qui peuvent être suivis d'un infinitif (et qui constituent une classe fermée si l'on en croit une thèse récente encore inédite, fondée sur des critères statistiques, soutenue par G. R. Roy au Centre de Philologie romane de Strasbourg)? Mais ce chapitre fournit de très précieuses indications. Ce n'est que faute d'une explication plus systématique des classes de commutation qu'il risque de laisser l'impression d'un certain éparpillement.

Un des mérites de l'ouvrage est de montrer clairement les limites de la solution transformationnelle au sens strict. Ainsi, l'examen des constructions pronominales permet à l'auteur de distinguer le pronominal « moyen » (ces livres se vendent bien), qu'il explique par une R T, du pronominal « neutre » (la foule se disperse), pour lequel il propose une solution lexicale. Sous certaines réserves 1 le pronominal « moyen » s'obtient par une R T quasi universellement applicable ; au contraire la correspondance du verbe transitif et du pronominal « neutre » a un caractère capricieux qui fait préférer aux R T les règles de redondance lexicale : la règle lexicale de pronominalisation verbale en entraîne une autre qui associe au sujet du verbe pronominal ainsi formé les traits de sous-catégorisation qui étaient ceux de l'objet du verbe transitif (Les C. R. S. dispersent la foule, objet « sémantiquement pluriel » = La foule se disperse, sujet « sémantiquement pluriel »). La démonstration est menée de façon rigoureuse et convaincante. C'est tout au plus sur des points de détail qu'elle peut paraître spécieuse. Ainsi, p. 113-114, quand le raisonnement s'appuie sur des phrases difficilement recevables (les pommes de terre, ça se fait manger difficilement aux enfants) 2. De même, l'impossibilité de \* Justine a osé être caressée par le petit page semble démontrer que le verbe oser exige un sujet conçu actif (on dirait tout aussi difficilement: Justine a osé subir cette opération) : de tels exemples ont peu de poids quand il s'agit de démontrer que le pronominal « neutre » n'est pas lié à une R T (p. 168).

L'insuffisance de la solution transformationnelle est également démontrée dans les chapitres 5 et 6. A propos des verbes « psychologiques », l'auteur pré-

- 1. Sujet non-animé; valeur de généralité de la phrase; l'agent de la phrase transitive correspondante est de l'animé: réserves que N. R. discute p. 96 sans réussir, il faut bien l'avouer, à les modifier; car une phrase comme Les patrons, ça se séquestre n'est possible que par le biais du pronom ça appliqué à des personnes par une intention stylistique particulière; quant aux barrières qui se renversent et aux ponts qui se détruisent, ils ont tout l'air d'appartenir au pronominal « neutre ».
- 2. Le cas n'est pas rare dans cet ouvrage que des pans entiers de la démonstration soient fondés sur de tels exemples (ainsi presque tout le chapitre 6).

fère recourir aux « fonctions thématiques » de Jackendoff. Le développement contient de remarquables suggestions, en particulier p. 226, la distinction extrêmement pertinente des deux constructions de verbes comme frapper. La seule réserve est que ces « fonctions » ne semblent pas très clairement définies (en particulier celle de thème, cf. les ex. des p. 184, 185, 186 et 198 et celle de lieu): en tout cas, on chercherait en vain une définition explicitement formulée.

Le chapitre 6, un des plus originaux, introduit dans la grammaire quelques éléments d'un modèle de reconnaissance. La démonstration porte sur les constructions factitives dans lesquelles le syntagme  $\grave{a} + \mathit{subst}$ . de l'animé, interprété comme sujet ou comme objet de l'infinitif (faire faire qqc. à Pierre = « Pierre fait qqc. » ou « on fait qqc. à Pierre »), apparaît dans ses deux fonctions (? je ferai porter à Jean ce message à Pierre, « Jean portera ce message à Pierre » et non « Pierre portera... »), sur les compléments adnominaux (la critique de Harris de Chomsky, «par Chomsky» et non «par Harris») et sur les phrases interrogatives (qui a rencontré Pierre?, « qui est-ce qui... » et non « Qui Pierre a-t-il rencontré ? »). Ces cas d'ambiguïté conduisent l'auteur à formuler la règle suivante (p. 280) « Toutes choses égales, en l'absence de marques morphologiques spéciales ou de différenciations lexico-sémantiques, chaque fois qu'une phrase est, dans sa structure superficielle, structuralement absolument ambiguë à cause de la double occurrence d'une même catégorie (nous préférerions : « de catégories de même forme en surface »), elle n'est acceptable que (elle est acceptable préférentiellement) dans la lecture où une au moins des deux occurrences occupe la position qu'elle occupait en structure profonde. » Mais le problème reste entier de savoir quelle est la signification en structure profonde de l'ordre des symboles. On peut regretter que cette question soit totalement éludée. Peut-être aussi pouvait-on essayer de reformuler les « contraintes de surface » (telles que les envisage p. ex. D. Perlmutter dans Langages 14) dans ce modèle où le principe d'explication est la nécessité pour l'auditeur de décoder correctement les phrases qu'il perçoit. A noter aussi que les exemples cités initialement (p. 253 \*le livre dont je pense à la préface) échappent totalement à ce principe explicateur ; on ne voit guère que les contraintes sur les transformations qui puissent en rendre compte de manière satisfaisante. Mais il est certain que cet excellent chapitre fourmille d'idées originales.

Ce recueil n'a pas sans doute la prétention d'être un ouvrage de synthèse. Il n'a pas non plus, contrairement à l'*Introduction*, de caractère proprement didactique <sup>1</sup>. Sa lecture n'est pas facile. Mais pour qui fait l'effort nécessaire pour suivre l'auteur dans ses subtiles raisonnements, le bénéfice est immédiat. Car N. R. sait aller au fond des choses. Il connaît surtout à merveille l'art de déceler,

1. Rarement l'auteur explique les théories ou fragments de théories qu'il emprunte, que ce soit pour les défendre ou pour les rejeter. L'ouvrage aurait été plus accessible si, en quelques lignes, on avait par exemple rappelé, p. 245, ce qu'est le principe chomskyen du A — sur A, ce que sont les contraintes dérivationnelles globales de G. Lakoff, etc. Il est vrai que les proportions du volume auraient considérablement augmenté.

à chaque détour, des faits inexplorés. D'où peut-être l'impression d'une certaine disparate, en dépit de l'unité méthodologique; mais de là aussi cette allure primesautière d'une pensée qui se cherche, le sentiment d'une incessante découverte, fruit d'un étonnement toujours en éveil, qui est, à tout prendre, la première vertu du chercheur.

Robert Martin.

Kurt Baldinger, Teoria Semántica. Hacia una semántica moderna. Éditions Alcalá, Madrid, 1970, un vol. de 278 pages. — Le meilleur des manuels actuels pour s'initier aux problèmes et aux méthodes de la sémantique d'aujourd'hui. Il est divisé en deux parties, où sont analysés tout à tour les éléments du triangle de Ullmann et ceux du trapèze de Heger. Des croquis fixent l'attention. M. Baldinger est non seulement un savant, et un chercheur heureux; il est aussi un professeur clair qui sait rendre attrayantes les études les plus ardues et dont on aimerait avoir été l'élève.

P. G.

Roger Laufer, Introduction à la textologie. Vérification, établissement, édition de textes. Paris, Larousse, 1972, 159 pages. — « La textologie est une sémiologie qui néglige la signification humaine, philosophique, etc. des textes au profit du sens opératoire des signes en tant qu'ils fondent l'espace de la textualité ». Ainsi est-il écrit dans la « Prière d'insérer ». Que le lecteur se rassure : ce n'est pas si terrible! Qu'il prenne la peine de lire le sous-titre : « Vérification, établissement, édition de textes ». Et qu'il ouvre le livre : on y critique quelque peu les anciens éditeurs, mais on y parle honnêtement d'histoire du texte, d'histoire du livre, d'édition. En somme, de cette vieille philologie qui n'est pas née d'hier.

P.G.

Ronald W. Langacker, Sprache und ihre Struktur. Niemeyer, Tübingen, 1971, VI + 243 pages.

## DOMAINE ITALIQUE

Amedeo CLIVIO e Gianrenzo P. CLIVIO, Bibliografia ragionata della lingua regionale e dei dialetti del Piemonte e della Valle d'Aosta, e della letteratura in piemontese. Torino, Centro studi peimontesi, 1971, un vol. de XXIV + 256 pages. Cette importante bibliographie est divisée en deux parties : la 1re concerne la littérature (textes en ancien piémontais, chants populaires du Piémont, littérature piémontaise du XVIIe au XXe siècle, littérature en divers patois locaux); la seconde est proprement linguistique (toponymie et anthroponymie du Piémont et du Val d'Aoste, patois provençaux et francoprovençaux en Piémont et en Val d'Aoste, dialectes du Piémont, dialecte de Turin, argots). 3428 ouvrages sont répertoriés et l'indication bibliographique est suivie d'un bref commentaire

toutes les fois que c'est utile. Six index (index chronologique des œuvres en piémontais, index par genre de ces œuvres, index des pseudonymes, des toponymes, des mots, des auteurs) terminent cet ouvrage qui rendra de grands services aux dialectologues.

P. GARDETTE.

Michele Melillo, La parabola del Figliuol Prodigo nei dialetti italiano. I dialetti di Puglia. Archivio etnico linguistico musicale, Roma, 1970, un vol. de 220 pages + une carte hors texte. — La discothèque d'État, désireuse d'offrir aux chercheurs une documentation phonique sur l'état actel des dialectes italiens a décidé l'enregistrement d'un même texte la parabole de l'Enfant Prodigue. Ce volume présente les transcriptions en caractères phonétiques des enregistrements faits dans 84 localités des Pouilles.

P. G.

Greta Brodin, Termini dimostrativi toscani. Studio storico di morphologia, sintassi e semantica. Études romanes de Lund, XIX. Gleerup, Lund, 1970, un vol. de 242 pages.

Ingemar Boström, La morphosintassi dei pronomi personali della terza persona in italiano e in fiorentino, Contributo allo studio storico dei rapporti fra l'italiano standard e la varietà fiorentina. Almqvist & Wiksell, Stockholm, 1972, 181 pages. Vol. 5 des Acta Universitatis Stockholmiensis, Romanica Stockholmiensia.

Gaetano Berruto, Dialetto e società industriale nella valle d'Andorno. Note per una sociologia dei sistemi linguistici. Supplementi al Bollettino dell'Atlante linguistico italiano, nº 1.

Giuseppe Carlo Vincenzi, Fonematica e monematica proposte per un'analisi unitaria. Zanichelli, Bologne, 1970, XIV + 116 pages. — Ce petit livre se compose de deux études : « Fonematica del dialetto di Terravecchia » et « Proposte per una monematica dell'italiano ».

## DOMAINE RHÉTO-ROMAN

ILIESCU (Maria), Le frioulan à partir des dialectes parlés en Roumanie, La Haye-Paris, Mouton, 1972, Janua linguarum, series practica nº 184, 293 pages.

L'auteur a eu le mérite de découvrir en 1963 un certain nombre de familles parlant frioulan, et qui sont les descendantes d'ouvriers et de colons arrivés en Roumanie vers 1880. Parmi ces familles, trois groupes se sont avérés intéressants du point de vue linguistique : ils sont installés aux environs de Tulcea (près de l'embouchure du Danube), dans les Carpates méridionales et dans la région de Craiova. La douzaine de témoins sélectionnés pour des enquêtes successives ont révélé à l'auteur que quatre des six variantes distinguées en frioulan, sont représentées en Roumanie, et que les descendants de ces immigrés ont gardé un état relativement archaïque de leurs parlers.

L'auteur ne s'est pas contentée de décrire la langue de ces témoins : elle s'est attachée à la situer dans la perspective générale du frioulan, et en outre à replacer les faits dans le cadre plus vaste des parlers de l'Italie du Nord, c'est-à-dire non seulement le rhétoroman central, mais aussi les dialectes de transition ladinsvénitiens, les dialectes italiens septentrionaux proprement dits, et les dialectes istro-romans. C'est dire que ce volume, au style sobre et au texte serré, pourvu d'abondantes notes et d'une bibliographie à jour, devient un instrument de travail indispensable pour quiconque s'intéresse à cette région de l'Italie du Nord, voire aux parlers romanches, car l'auteur a souvent comparé ses observations aux faits du rhétoroman occidental. Le lexique recueilli s'élève à 1552 mots (sans compter les variantes). Il a été réparti selon les origines, et il fait l'objet d'une classification sémantique (21 pages), pourvue d'étymologies. Les termes d'origine latine ont permis une phonétique historique détaillée (56 pages), qui compare en outre les résultats des mêmes sons latins dans les régions de l'Italie du Nord, et apporte une contribution importante pour qui voudrait enfin avoir une vue générale claire et nuancée — mais combien difficile — de la phonétique historique pour l'ensemble des parlers rhétoromans 1.

Suit une phonologie descriptive (33 pages), élaborée selon la conception de M. Francescato, et émaillée de considérations critiques. La copieuse partie de morpho-syntaxe (74 pages) constitue un document particulièrement riche, et qui témoigne d'une information remarquable des faits rhétoromans et italiens septentrionaux. Il y a là, grâce aux notes, une tentative de morpho-syntaxe comparée dont les Romanistes ne pourront plus se passer <sup>2</sup>.

- I. Une contribution importante à ce sujet vient de paraître, mais porte surtout sur les parlers des Grisons. M<sup>me</sup> Iliescu ne la cite pas, et n'a pu en fait l'utiliser lors de la rédaction de son propre travail; il s'agit de Prader-Schucany (Silvia), Romanisch Bünden als selbständige Sprachlandschaft, Berne, Francke, 1970, 308 p., Romania Helvetica, t. 60. On y trouvera aussi, pour la morphologie, une synthèse sur le rhétoroman occidental, qui constitue une sorte de pendant à ce que M<sup>me</sup> Iliescu fait ici pour le rhétoroman central et oriental; toutefois la perspective de M<sup>me</sup> Prader est essentiellement historique, alors que celle de M<sup>me</sup> Iliescu est surtout descriptive.
- 2. La formation du pluriel si intéressante en rhétoroman central occupe une place importante, de même que la morphologie verbale. J'avouerai que j'aurais aimé une énumération de toutes les alternances phonétiques liées à l'accent (tant en morphologie verbale que si possible dans la dérivation), et non simplement (p. 165) le cas du sort des verbes avec o bref latin. Les « lois » phonétiques décrites ailleurs permettent d'entrevoir que cette phonétique dynamique, si compliquée dans certains autres parlers rhétoromans et en roumain, doit avoir une certaine richesse ici.

L'auteur voit sans doute avec raison une influence roumaine dans le recours à l'auxiliaire *vouloir* pour le futur analytique. On ne peut pourtant pas oublier que ce type a dû être une caractéristique du rhétoroman occidental et central : les deux parlers romanches ont conservé le recours à *vouloir* pour la première personne du futur, bien que, aux autres personnes, ce soit l'auxiliaire *venir* qui se soit imposé. En dolomitique aussi on peut trouver des vestiges du recours à *vouloir* quoique, ici, le futur synthétique de type italien se soit imposé.

L'ouvrage comporte des considérations sur le bilinguisme frioulan-roumain (7 pages) qui intéresseront tout linguiste, surtout les pages sur l'évolution de ce bilinguisme. Si l'influence roumaine ne s'est pas exercée en phonétique, et guère en morphologie, en revanche les outils grammaticaux roumains occupent une place réelle chez les sujets parlants, et évidemment c'est le lexique roumain qui pénètre dans le parler de ces familles. Le volume est pourvu d'une douzaine de textes recueillis au magnétophone, et traduits en français, et d'un index complet des mots cités (essentiellement latins et frioulans).

Qui connaît le soin jaloux dont certains dialectologues entourent leur parler natal, et la méfiance qu'ils vouent aux étrangers qui osent s'aventurer sur leur chasse gardée, admirera le courage et la compétence avec lesquels une Roumaine a codifié cet héritage, dont elle ne se dissimule pas la disparition dans quelque dizaines d'années.

On ne sait ce que l'on doit en outre le plus admirer : la richesse d'information que l'auteur est parvenue a rassembler dans sa lointaine Roumanie, la maîtrise des disciplines diverses utilisées, l'esprit critique de bon aloi qui l'anime, ou la vue large et comparative dans laquelle elle se plaît à placer son enquête, vue qui intègre un sujet, en soi assez mince, dans un cadre plus général, qui enlève à ce genre d'étude dialectale les œillères qui les déparent parfois.

Ce volume du nouveau professeur de linguistique romane et générale de l'université de Craiova deviendra un ouvrage indispensable pour les comparatistes. Il faut faciliter l'Institut de linguistique de Bucarest d'avoir soutenu de telles recherches, et les éditions de l'Académie roumaine d'avoir contribué à leur publication.

Louis Mourin.

Giuseppe Francescato, Studi linguistici sul Friulano. Academia Toscana di Scienze e Lettere « La Colombaria », Studi XVII. Florence, Olschki, 1970, un vol. de VIII + 199 pages.

Dans ce volume l'auteur a réuni un certain nombre d'études consacrées au frioulan et dispersées dans diverses publications, parfois fort difficiles d'accès, comme c'est le cas pour celles qui ont été publiées dans des revues locales. Il s'excuse dans sa préface pour les disparates et les redites fatales dans ce genre d'ouvrage. Et cependant celui-ci m'a paru d'une remarquable unité. Toutes les études traitent uniquement du frioulan, comme les chapitres d'un même livre ; elles se groupent en trois parties selon une progression logique depuis l'ensemble jusqu'aux détails des régions diverses et des problèmes particuliers. C'est ainsi que la première partie parle des caractéristiques du frioulan, de sa situation aujourd'hui, de la diphtongaison et de quelques problèmes actuels ; dans la seconde partie, M. F. présente divers parlers frioulans et s'étend plus longuement sur le parler d'Erto, déjà illustré par Th. Gartner et G. I. Ascoli ; dans la troisième il traite de quelques problèmes particuliers, tels le système des sons sibilants, l'-i atone final, l'-o (-u) atone au Frioul et dans le Comelico ; une quatrième partie, dont je n'ai pas encore parlé, regroupe quatre études qui n'entraient pas

dans le plan des trois autres (il s'agit du frioulan littéraire, du bilinguisme au Frioul, des relations linguistiques du Frioul et de Venise, de la langue italienne et des parlers frioulans. Un tel livre, œuvre d'un linguiste expérimenté qui a consacré ses forces à l'étude des parlers de sa petite patrie, rendra de bons services aux romanistes en leur épargnant de longues recherches.

P. GARDETTE.

Studia Raetoromanica VII-IX. Gion Antoni Hitz (1873-1925), Per crappa massel jeu bugen, Reminiscenzas d'in cavacristallas en Val Tujetsch. Ediziun e commentaris da Alfons Maissens. Cuera, 1971, 144 pages + illustrations dans le texte.

Igl Ischi, Organ della Romania, Redacziun : Alfons Maissen, Coire. Année 1964 (« Ediziun festiva »), un vol. de 432 pages illustrées. Années 1969-70, un vol. de 200 pages.

Vorarlberger Flurnamenbuch. I/I Flurnamensammlungen Nüziders, Bludenz und Klostertal, — I/4, Flurnamensammlungen Gross Walsertal und Damüls, Samlung, Zeichnung, Urkundenauszüge und Bearbeitung: Werner Vogt-Hard. 2 vol. de 190 et 131 pages + 14 et 16 pages de photographies et dessins + nombreuses cartes et plans hors texte. Bregenz, 1970 et 1971. — Dans sa totalité l'ouvrage comprendra trois parties: recueil des lieux-dits; étymologies; exploitation des noms. Ces deux volumes marquent le début d'une telle entreprise, dont nous souhaitons qu'elle soit menée heureusement à son terme. P. G.

### DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Kurt Baldinger, La formación de los dominios lingüísticos en la península ibérica. Versión española de Emilio LLedó y Montserrat Macau. Segunda edición corregida y muy aumentada. Biblioteca románica hispánica, Gredos, Madrid, 1972, un vol. de 496 pages.

Le premier état de cet ouvrage fut une leçon inaugurale d'habilitation prononcée devant la Faculté de Philosophie de l'Université de Bâle. La pensée de
l'auteur était trop riche pour rester enfermée dans cet étroit cocon; en 1958 elle
prit la forme d'un volume de 200 pages denses aux notes nombreuses: Die
Herausbildung der Sprachraüme auf der Pyrenäenhalbinsel, bientôt suivi d'une
édition espagnole. Cette dernière est maintenant épuisée, les comptes rendus
ont montré l'intérêt de cette synthèse originale, une nouvelle édition était donc
nécessaire. Sans changer la structure de l'œuvre, l'auteur en a modifié certains
passages (« me he decidido... a completar insufficiencias y a corregir errores »,
écrit-il avec une modestie charmante) et complété la bibliographie. Ainsi ce
beau manuel est-il à nouveau à jour. Il a sa place dans la bibliothèque de tous
les romanistes.

P. GARDETTE.

Peter Boyd-Bowmann, Lexico hispanoamericano del siglo XVI. Tamesis books, London, 1972, un vol. relié de XXII + 1004 pages en 2 colonnes.

Reinhard Meyer-Hermann, Zur Syntax des Infinitivs mit Person im gesprochenen Portugiesisch. Inaugural-Dissertation zur Erlangung des Doktorgrades der Philosophischen Fakultät der Universität zu Köln. 1973, 278 pages.

Fernando V. Peixoto da Fonseca, Cantigas de Escárnio e Maldizer. 2. a edição, corrigida e aumentada, Livraria Classica, Lisboa, 142 pages.

### DOMAINE GALLO-ROMAN

Reine Mantou, Actes originaux rédigés en français dans la partie flamingante du comté de Flandre (1250-1350); étude linguistique. Un vol. gr. in-8°, 550 p., Liège 1972, tome 15 des Mémoires de la Commission royale belge de Toponymie et de Dialectologie.

Cet ouvrage est la première partie d'une thèse de doctorat soutenue en 1971 devant la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université libre de Bruxelles. M<sup>11e</sup> Mantou y aborde un domaine linguistique qui jusqu'alors n'avait pas été étudié, celui des actes rédigés en français dans les villes flamandes de l'ancien comté de Flandre, c'est-à-dire essentiellement à Alost, Audenarde, Bailleul, Bergues, Bourbourg, Bruges, Cassel, Courtrai, Dixmude, Furnes, Gand, Gravelines, Nieuport, Ostende, Poperinghe, Ypres, etc. Elle précise bien qu'elle n'étudie que des actes originaux, pour éviter la masse de documents que constituent les copies de l'époque. Ces originaux existent d'ailleurs en nombre considérable ; aussi a-t-il fallu faire un choix, et n'ont été retenus, parmi les milliers d'actes qui émanent soit de la chancellerie comtale, soit d'une autorité civile (prévôt, bailli, seigneur local) ou religieuse (abbé, prieur), que ceux qui ont été établis en un endroit bien déterminé, ville ou abbaye. La raison en est que, si la presque totalité des actes conservés est datée de façon précise, leur localisation, par contre, pose un certain nombre de problèmes à qui se propose d'en étudier la langue. Il importe en effet d'être assuré, autant que faire se peut, que tel acte est bien représentatif de la langue dont on usait dans un lieu donné. Aussi l'auteur a-t-il été amené à examiner la question de la provenance administrative des documents étudiés, car « fait » ou « donné » à tel ou tel endroit cela ne signifie pas nécessairement que l'acte ait été rédigé par des gens de l'endroit en question. Par suite un intérêt tout spécial devait être apporté aux actes qui, dans le libellé de leur suscription, mentionnent le nom et la qualité de l'autorité qui l'a établi. C'est ainsi que les documents émanant d'une autorité civile locale, et tout spécialement les chirographes échevinaux, reconnaissances de dettes, procurations, comptes, etc., qui relatent des conventions entre des personnes appartenant à une seule et même ville, — ont été attribués à la ville en question. De même les actes émanant du clergé régulier, scellés du sceau de l'abbé ou du prieur, de celui du couvent ou de l'abbaye, ont été considérés comme ayant été rédigés dans la localité où résidait le prélat à l'initiative de qui ils ont été dressés.

Dans l'un comme dans l'autre cas, la langue utilisée a toutes chances d'avoir été celle de l'endroit mentionné. Pour ces questions d'authenticité, de datation, de localisation, M¹¹e Mantou se réfère aux considérations exposées en divers ouvrages et articles par MM. Carolus-Barré, Gossen, De Poerck, Arnould, Monfrin, etc., et relatives à l'édition et à l'interprétation des actes de chancellerie, ainsi qu'à la valeur des témoignages linguistiques qu'ils peuvent apporter. Elle les discute à plusieurs reprises d'ailleurs, et se montre plus restrictive sur de nombreux points, l'abondance des matériaux dont elle dispose lui permettant de ne retenir que les plus sûrs.

Les actes étudiés s'étendent chronologiquement du milieu du XIII<sup>e</sup> siècle au milieu du XIV<sup>e</sup>. La date initiale est celle de l'original français le plus ancien qui nous soit connu : un chirographe d'Ypres de 1250. Quant à la date terminale de 1350 elle peut se justifier par le fait que, si le français était, pendant la période considérée, seul en usage à la cour comtale, à côté du latin (les princes ignoraient le flamand), à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> s. le flamand remplace petit à petit le français ; si bien que, dans la seconde moitié du siècle, il n'y a plus guère d'actes d'intérêt privé rédigés en français dans les administrations locales flamandes ; il ne reste que quelques documents isolés faisant figure d'exception.

L'introduction, que nous venons de résumer, et qui expose les buts et la méthode de travail de l'auteur, est suivie de l'indication de tous les textes qui ont été intégralement dépouillés : 1123 actes échevinaux ou émanant du clergé régulier, classés alphabétiquement selon le lieu où ils ont été rédigés, avec indication de la date, du dépôt d'archives où ils sont conservés et, éventuellement, des ouvrages dans lesquels quelques-uns d'entre eux ont déjà été publiés ; plus le recueil des « keures » d'Ypres, contenant 56 règlements relatifs aux métiers de la ville, rédigés à la fin du XIIIe s. et au début du XIVe. Vient ensuite l'étude linguistique (phonétique, morphologie, syntaxe), qui, de la p. 89 à la p. 430, forme la plus importante partie du volume. Il ne peut être question ici d'entrer dans les détails de cette étude, où des milliers de formes ont été examinées. Nous dirons seulement que l'ordre adopté pour l'exposé des faits est celui qui a été suivi par M. Gossen dans sa Grammaire de l'ancien picard, ce qui facilite les comparaisons et les vérifications. Il en résulte que, si la langue des documents étudiés s'inscrit bien dans le domaine « picard » au sens linguistique, — le dialecte dont usaient les scribes flamands rejoignant celui-là même dont se servaient les scribes des villes de Picardie, — cette langue n'en est pas moins une langue composite, constituée d'éléments français et d'éléments picards, avec quelques traces de wallon, le tout influencé par des formes et tournures flamandes. Il apparaît ainsi que cette langue est, au vrai, une langue d'emprunt, le flamand étant la langue maternelle d'hommes qui pouvaient avoir par ailleurs une grande pratique du français écrit. Certaines particularités phonétiques, spécialement relevées par l'auteur, corroborent bien ce fait qu'il s'agit, pour les scribes, d'une langue étrangère.

Tout cela a été méticuleusement analysé par M<sup>11e</sup> Mantou, qui a apporté une attention toute spéciale aux matériaux qui s'écartent de la « norme », les citant tous et en proposant des explications. Les renvois sont multiples aux 267 numé-

ros de la bibliographie, qui montre l'étendue de sa documentation et la variété des problèmes étudiés.

Le volume se termine par la publication (p. 431 à 541) de 68 textes originaux destinés à illustrer l'étude qui a été faite, les actes reproduits offrant des traits particulièrement caractéristiques de la langue franco-picarde dont usaient les scribes flamands.

L'examen du vocabulaire, qui constitue la deuxième partie de la thèse de  $M^{1le}$  Mantou, n'a pas pris place dans le volume ; il fera l'objet d'une autre publication.

L.-F. FLUTRE.

Louis Remacle, Documents lexicaux extraits des archives de Stoumont, Rahier et Francorchamps. Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fascicule CCV. Paris, Belles Lettres, un vol. de 156 pages.

Continuant à dépouiller les documents d'archives de sa petite patrie, l'infatigable chercheur qu'est M. L. Remacle nous donne une sorte de complément à ses extraits des archives du greffe scabinal de Roanne (La Gleize), voyez RLiR 32, p. 247-248. En effet, les trois communes de Stoumont, Rahier et Francorchamps ont fait partie autrefois, comme La Gleize, du territoire de l'abbaye de Stavelot-Malmedy, et deux d'entre elles, Stoumont et Francorchamps, dépendaient de la paroisse de Roanne. La présentation du volume est semblable à celle du volume précédent : A) un choix de textes, assez bref (p. 23 à 44), on remarquera un procès en sorcellerie en 1605 et une lettre d'un émigré à Leyde pour cause de religion; B) un lexique qui est l'essentiel de l'ouvrage (p. 45 à 155). Ce lexique rassemble un peu plus de mille mots, dont les plus anciens datent du XVI<sup>e</sup> siècle et dont un certain nombre sont de la première moitié du XIX<sup>e</sup>. Dans chaque article la définition est suivie, toutes les fois que c'est utile, des citations qui la précisent en la justifiant et des renvois aux ouvrages, notamment au FEW, qui aident à remettre ce mot dans son cadre historique et géographique. Une fois de plus on admire la science de l'auteur, la précision et la clarté qui distinguent ses ouvrages.

P. GARDETTE.

Ralph de Gorog, Lexique Français Moderne-Ancien Français. University of Georgia Press, 1973, un vol. relié de  $28\times 22$  cm de 481 pages en double colonne. 15 dollars.

« Il n'existe pas de dictionnaire français-ancien français où l'utilisateur puisse observer facilement la pluralité des mots désignant le même concept et les relations que ces mots entretiennent entre eux ». Ainsi s'exprime l'auteur dans la Préface. Pour combler cette lacune il a transformé, à l'aide d'un ordinateur, le Lexique de l'ancien français, abrégé du dictionnaire de Godefroy par J. Bonnard et A. Salmon, en un lexique français moderne-ancien français. Certes ce lexique présente les mêmes lacunes que le Lexique de Godefroy-Bonnard-Salmon : absence des mots contenus dans les volumes complémentaires du grand Gode-

froy, des mots continués en français moderne, des mots relevés par Tobler-Lommatzsch ou plus récemment dans les études onomasiologiques. La disposition alphabétique des mots, qui sépare « claire voie » de « claires voies » par « clairement » peut étonner, de même que la présence de deux articles « jeune fille » (« jeune fille (s. f.) garce, garcelete, garcete, hardelle, jovente » et « jeune fille (s. f.) pucelette, pucelote ») séparés, je ne sais pourquoi, par une « jeune fille réjouie », un « jeune gentilhomme » et trois « jeune homme », le tout à la page 257 b. Sans doute l'ordinateur a-t-il ses raisons. Enfin les équivalents modernes donnés par Godefroy aux mots d'ancien français n'étant pas de parfaits synonymes, il s'ensuit, dans le lexique français-ancien français, des décalages sémantiques tels que « chemin (s. f.) adrece, chariere, cheminee, chemineison, conduite, dresse, dressiere, eissiere, erreure, estree, ploite, voiee, voierie ». Il n'était pas possible de réaliser rapidement un tel lexique sans choisir comme point de départ un lexique d'ancien français déjà existant, sans utiliser un ordinateur et sans courir par conséquent les risques que je viens d'indiquer. En contrepartie nous possédons un instrument de travail précieux, à la condition de savoir s'en servir, c'est-à-dire surtout de savoir que les mots d'ancien français ne sont pas synonymes du mot qui sert d'entrée, qu'ils sont des équivalents à divers niveaux, à des époques diverses et dans des régions différentes, et que même souvent ils ne sont que les différents éléments d'un même champ sémantique. C'est ainsi que les articles « navire », « pièce de monnaie » nous présentent de belles énumérations des divers navires, et des diverses monnaies. Les dictionnaires de Godefroy, de Tobler-Lommatzsch, de Lacurne de Sainte-Palaye permettront de mettre à leur juste place ces trop imparfaits synonymes. Ce lexique ne sera un mauvais guide que pour ceux qui lui demanderont ce qu'il ne peut pas leur donner. Il rendra de grands services à tous les autres. Et son prix le met à la portée de toutes les bourses.

P. GARDETTE.

Marcel Juneau, Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec. Étude des graphies des documents d'archives, tome 8 de Langue et Littérature françaises au Canada, Presses de l'Université Laval, 1972.

Dans l'Avant-propos de cet ouvrage, M. Straka présente un panorama de la recherche linguistique sur le français du Québec et marque la place de la présente étude : l'interprétation « des graphies qui s'écartent de l'orthographe usuelle » est « le seul moyen d'apprendre comment on prononçait en réalité le français dans ce pays aux xviie et xviiie siècles ». En présentant, sur 200 pages, des écarts graphiques tirés de documents d'archives québécois, M. J. apporte sur la prononciation du français au xviiie siècle, en Nouvelle-France, des informations précises et précieuses. L'auteur nous indique sa méthode et la justifie dans son introduction : 80 % des documents consultés datent du xviiie siècle, 12 % du xviie et 8 % du xixe. Les documents les plus anciens sont plus rares dans les dépôts d'archives et aussi moins révélateurs, car les notaires ou secrétaires qui les ont écrits étaient nés en France. Les documents du xviiie sont plus intéres-

sants car ce sont les plus anciens textes écrits par des Français qui, pour une bonne part au moins, sont nés en Amérique. Les lectures de documents du XIXe ne constituent que des sondages destinés à voir à quelle époque ont disparu des tendances observables dans les documents du XVIIIe siècle et inconnues de la prononciation québécoise contemporaine. Si la répartition chronologique des documents est parfaitement justifiable, il semble que la répartition géographique fait la part un peu trop belle à la région de Québec au détriment de la région de Montréal : la carte de la page 11 le montre clairement et la lecture des écarts graphiques, tous localisés, apporte un supplément de preuve. C'est un inconvénient sans doute inévitable avec les dépôts d'archives qui se trouvent à Québec même. Mais il serait tout de même intéressant de faire de nouveaux sondages dans des documents plus nettement montréalais, pour voir si les écarts graphiques n'apportent pas de précisions sur une différenciation linguistique déjà ancienne entre les deux grands centres. Sur le fait si typique de l'aspiration des chuintantes, tous les exemples viennent de Québec ou de sa banlieue presque immédiate. Les documents de Montréal sont-ils tous exempts de cette caractéristique, une des mieux localisables sur la carte des dialectes de France ? C'est une curiosité que cet excellent ouvrage donne à ses lecteurs. Quelqu'un nous dira sans doute un jour si les anciens Montréalais étaient exempts de ce « saintongisme », ce serait une précieuse indication sur le peuplement ancien du Québec.

L'auteur ne se contente pas de relever les écarts et de les classer par tendances phonétiques. il cherche encore, quand cela est possible, les origines provinciales françaises de chacune des particularités relevées : recherche passionnante et difficile. Par exemple, dans cinq chapitres, l'auteur classe les particularités vocaliques qui tiennent à un écart d'un degré d'aperture : u au lieu de o, ü au lieu de  $\alpha$ , i au lieu de  $\ell$  etc. Les deux listes les plus longues rassemblent d'une part les ou en syllabe initiale de mot ou de radical au lieu de o (froument, arousoir, coulombe) et d'autre part les confusions entre er et ar (sarviette dans l'ermoire). Le français du Québec était donc tiraillé par les mêmes hésitations que le français parlé en France. Si, sur des faits aussi largement attestés, il est vain de chercher l'origine provinciale précise de l'écart de l'écriture québécoise, quelques autres particularités semblent des dialectalismes plus nets et par conséquent, à première vue, plus localisables. Mais en fait, la localisation sur la carte dialectale de France laisse parfois bien perplexe. Prenons un exemple qui a survécu jusque dans le québécois du  $xx^e$  siècle : l'ouverture en a d'un  $\dot{e}$  en finale absolue, phénomène fréquent parce qu'il affecte les désinences d'imparfait (aparetenat = appartenait). On aimerait pouvoir localiser l'origine de cette prononciation : l'auteur signale des exemples dans les mazarinades (donc : patois de l'Ile-de-France). Il a consulté les cartes 94 : tu avais et 807 : j'en mangerais de l'ALF ; il a ainsi trouvé des attestations sporadiques qui vont de la Bretagne romane aux Charentes, en passant par la Mayenne. La carte 1146 : tu remplissais ajoute des points normands (département de la Manche, îles anglo-normandes) et picards (Pas-de-Calais). On aboutit hélas! à une localisation que, pour employer le jargon des linguistes, je qualifierais de non-pertinente. Le tableau final des localisations (p. 267-274) note d'ailleurs « Ile de France, Nord-Ouest, Ouest », c'est-à-dire les provinces dont sont originaires 80 % des colons. Cette conclusion qui paraît si décevante, a au moins un avantage, c'est de balayer l'idée un peu trop vite reçue que le québécois est un français dominé par des particularismes de la Normandie et du Poitou. Les imparfaits en -a, si typiques du québécois actuel, ne viennent pas forcément de ces provinces, ils ont pu être apportés par les Parisiens et leurs voisins immédiats, qui avaient chanté les mazarinades. Je crois que c'est là l'apport essentiel de ce livre : l'Ile-de-France a donné son contingent de colons ; les parlers de l'Ile-de-France, très proches du parler populaire parisien, ont apporté aussi leur contribution à la formation de cette koinè des parlers d'oïl qu'est le français parlé au Québec.

Cela est même trop prouvé parfois, notamment dans le tableau des localisations sur lequel la mention « Ile-de-France » figure chaque fois qu'une comparaison le permet. Mais la mention « Ile-de-France » suivie du « fréquent dans les patois » aurait pu avantageusement se remplacer par « un peu partout dans les parlers d'oïl du xviie siècle à nos jours ». Pour quoi faire suivre du nom de quatre régions seulement, dont l'Ile-de-France, la prononciation we de la graphie oi? Il aurait fallu un simple partout. La thèse soutenue n'aurait rien perdu à être élaguée des références trop constantes et souvent peu convaincantes à la prononciation ancienne de l'Ile-de-France et du peuple de Paris, qui a, sur celle des autres provinces, l'avantage, ou l'inconvénient du point de vue logique, d'être beaucoup mieux connue. La première conclusion tirée du tableau semble un peu forcée : « Les parlers populaires de l'Île-de-France et les parlers poitevins-charentais sont ceux qui, de tous les parlers de France, ont le plus marqué la prononciation québécoise ». On éprouve le désir d'adoucir cette conclusion en posant la question un peu perfide : ne serait-ce pas à cause des mazarinades, des Agréables Conférences et de la Gente Potevinrie ? Ces textes auxquels se réfère à juste titre et constamment l'auteur semblent avantager les deux provinces arrivées en tête du classement. Il faut dire que les problèmes abordés ne comportent pas toujours une solution simple : localiser une particularité de prononciation dans l'immense magma des parlers d'oïl n'est pas une opération qui peut toujours se faire, pour les XVIII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, avec une rigueur qui permette des conclusions franches. Le lexique devrait offrir des localisations plus précises et d'ailleurs l'auteur, pour se sortir de certains casse-tête graphico-phonétiques, sait avoir recours à l'appui plus solide que peut lui fournir le lexique (cf. notamment p. 23-24: pour les mots nourritureau, nortureau « petit cochon » et anouillère « momentanément stérile »). Aussi serait-il intéressant de vérifier les conclusions tirées à partir de la phonétique, par un travail sur le lexique, fondé sur une documentation aussi riche et aussi bien présentée que celle que vient de publier M. J.

Car, quels que soient les avantages dont a pu bénéficier l'Ile-de-France, dans les localisations et dans la partie théorique sur la recherche des origines provinciales, il n'en demeure pas moins que le livre de M. J. nous propose une masse étonnante de fautes d'orthographe révélatrices, cachées jusqu'ici dans les dépôts d'archives et qu'il les classe de façon parfaitement claire. Aussi son travail res-

tera le livre de référence indispensable ,pour tous ceux qui voudront comprendre l'origine de la prononciation québécoise.

G. TUAILLON.

Marie-Thérèse Morlet, Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VI<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle. II. — Les noms latins ou transmis par le latin. Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1972, un vol. 21 × 27 cm de 201 pages en deux colonnes.

C'est un répertoire des noms de personnes non germaniques figurant dans les documents du temps, recueils d'actes, cartulaires, nécrologes... Que ces documents nous soient souvent parvenus sous la forme de copies plus tardives, qu'ils contiennent vraisemblablement des faux doit inciter les historiens à la prudence. Mais les anthroponymistes, si l'on me pardonne ce néologisme, savent que dans un acte faux on peut inventer de faux témoins, on n'invente pas les noms qu'ils portent : ils sont fournis par l'onomastique du temps. C'est dire que ce répertoire sera utile.

P. GARDETTE.

Hugo Baetens Beardsmore, Le français régional de Bruxelles. Presses universitaires de Bruxelles, 1971, un vol. de 468 pages + un dépliant.

Cette étude met en œuvre deux sortes de documents : l'enregistrement sur bandes magnétiques de conversations spontanées ; des conversations dirigées pour cerner davantage les phénomènes aperçus. L'ouvrage est divisé en quatre chapitres : une étude historique de l'introduction du français à Bruxelles et quelques remarques sur l'état des langues parlées à Bruxelles aujourd'hui ; un essai sur les sons (ou plutôt les phonèmes), l'accentuation et l'intonation ; une morphosyntaxe ; enfin un lexique classé dans l'ordre idéologique. Il faut indiquer aussi un court chapitre, intitulé « L'exploitation littéraire du parler bruxellois ». Ce n'est pas vraiment une étude de socio-linguistique, mais plutôt une description bien documentée de ce français régional.

P. GARDETTE.

## J. Sumpf, Introduction à la Stylistique du français, Paris, Larousse, 1971, 189 p.

Lorsque Joseph Sumpf, à la fin de son *Introduction à la Stylistique du français*, reproduit un article de L. Doležel où l'on trouve la formule : « créer une stylistique exacte, privée de toutes traces de l'impressionnisme et du subjectivisme », tout le monde sera certes d'accord avec cette visée. Mais les chemins sont multiples...

Que le titre ne fasse pas illusion: l'ouvrage est d'accès difficile; pour qui n'aurait au départ ni expérience stylistique, ni information linguistique, ni pratique philosophique, l'approche serait rude; l'idéal serait de conjuguer les trois; à défaut, être familiarisé avec l'un des trois... (Et je me demande s'il n'y aurait pas intérêt à lire d'emblée et préalablement à l'ensemble, certaines au moins des pages « annexes » que J. S. rassemble en seconde partie, notes signées de lui et textes repris d'autrui).

«Le passage par le discours philosophique est nécessaire », écrit J. S. (p. 13), et, plus loin (p. 81) il rattache par exemple la stylistique de l'écart à l'aristoté-lisme et celle qu'il veut lui opposer, à un fondement stoïcien. On ne s'étonnera pas, dans l'index bibliographique situé au centre du livre, de voir figurer, à côté de Bailly, Chomsky ou Riffaterre, les noms, pas seulement de Sartre ou de Foucault, mais aussi de Kant, Brunschvicg ou Durkheim, pour ne citer qu'eux. Et notons cette formule, qui rompt ce qui pourrait être l'isolement ou le rétrécissement d'une stylistique : « Le concept philosophique, le mot d'ordre politique, la formule poétique, se situent à un certain niveau idiomatique » — p. 181 —, ou encore cette assimilation entre les idiomatismes du peuple parlant et le « bricolage » entendu au sens de Lévi-Strauss (i.-e. à peu près : la reprise de structures anciennes à des fins autres que celles pour lesquelles elles étaient prévues).

Faisant largement appel à la diachronie autant qu'à la synchronie, soit pour les hommes, soit pour les faits, mais n'embrassant l'histoire que pour la transcender, J. S. a une attitude délibérément épistémologique, et, de ce fait, aborde peu de problèmes stylistiques particuliers (l'adjectif, la nominalisation).

Marxiste sans réserve, mais sans ostentation, il a le bon goût de ne pas appuyer sur l'isomorphisme trop facile entre compétence stylistique et culture de classe (p. 173 et surtout 5-6).

S'il fallait indiquer quelques passages-clefs, mais c'est bien arbitraire, peut-être mentionnerions-nous les p. 84 à 86 sur la « paraphrase » (et même tout le chapitre 5) ou encore (p. 4-5) l'assertion : « Pour qu'il y ait style, il faut qu'il y ait dénotation de singularité, et constitution des traits singuliers en universalité ».

Lorsqu'on parle de style, il est inévitable qu'on butte sous une forme ou sur une autre, sur la notion d'écart, fût-ce pour dénoncer le concept. J. S. s'y confronte à plusieurs reprises ; que le mot soit prononcé (« ... le modèle didactique du français doit, d'une manière ou d'une autre, le [le style] comporter comme écart. L'écart pathologique de la tradition philologique devient l'écart structurel du langage » — p. 79), presque prononcé (... « une liaison des phonèmes, des lexèmes et des règles grammaticales propres » — p. 163) ou que l'image soit autre (... « à la limite, le style est un mur auquel on se heurte » — p. 179; « le style se comprend comme l'irruption de structures nouvelles » — p. 87) ou significative la double formule (p. 174, 179) : « Ne pourrait-on définir le style comme un dialecte ? » — « Le style est (...) un idiome, au sens originaire du terme ».

Mais y a-t-il différence de nature entre la réduction des anomalies et l'explication des anomalies ? Voir, par exemple, dans la stylistique, une prise de connaissance linguistique de la spécificité des écarts, serait-il une formule inacceptable pour J. S. ?

M. BERTRAND.

P. Larthomas, Le langage dramatique, sa nature, ses procédés. Paris, A. Colin, 1972, in 8°, 478 p.

La thèse est écrite avec entrain. Les idées ne manquent pas : sur les gestes, le décor, le temps etc. Des commentaires pertinents expliquent les citations nom-

breuses qui viennent illustrer un programme de recherche surtout, car enfin Anouilh, Feydeau, Labiche, Shakespeare... sont sur des orbites tellement dissemblables!

Désormais, il n'est pas possible d'ignorer les travaux sur l'intonation. Les « Prolégomènes à l'étude des structures intonatives » de P. Léon et Ph. Martin (Didier, 1970) enregistraient 1500 titres sur la question. Depuis la prolifération est devenue galopante.

En vérité, ces problèmes ne peuvent recevoir une esquisse de solution qu'après des relevés complets et non des échantillons bariolés. J'ai eu l'occasion p. ex. de montrer les écarts, au niveau de l'alexandrin, entre Tite et Bérénice de Corneille et Bérénice de Racine (Travaux de linguistique et de littérature, Strasbourg 1967) et de préciser quelques « Aspects du langage dramatique dans Saül de Lamartine » (Revue des Sciences Humaines, 1969). Dans cet ordre d'idées, je mentionnerai le remarquable « Essai pour une Étude des structures scéniques dans le théâtre classique de la Thébaïde à Athalie » par Olivier Bernard (Thèse d'Université, Grenoble, 1970); ou le plus humble, mais utile travail de Kim : « Organisation du discours dramatique au xviie siècle, dans les pièces en cinq actes et en vers de Corneille, Racine et Molière » (Thèse, Grenoble, 1971). Mais si la recherche de telles données à une époque « communautaire » paraît justifiée, la nécessité des constantes elles-mêmes semble niée dans la mesure où un créateur essaie d'échapper à toute attraction pour mieux réaliser son aventure.

Y. LE HIR.

Dictionnaire Bordas: Dictionnaire du français vivant, par Maurice Davau, Marcel Cohen, Maurice Lallemand, Bordas éditeur, 1972, XVII + 1338 pages.

Dictionnaire du français vivant. Ce titre se justifie pleinement car on trouve dans ce dictionnaire tout ce qui est nécessaire à une bonne connaissance de la langue écrite et de la langue parlée. Les mots récents dont la presse et la radio font un ample emploi y ont leur place tout comme les mots d'argot en progression dans l'usage parlé (ces derniers mots sont cependant précédés des indications : argot scolaire, argot familier, argot militaire). Les mots régionaux, du moins les plus connus, sont également consignés avec une précision relative à leur localisation. C'est un dictionnaire du français vivant car sont éliminés de ce dictionnaire les mots désuets, les mots pratiquement inusités, beaucoup de termes scientifiques ou techniques connus uniquement des savants ou des spécialistes, beaucoup de termes propres à la géographie, aux mathématiques, aux sciences physiques, aux sciences naturelles..., les mots obscènes enfin.

Conçu et réalisé par des enseignants et après de longues années d'expériences pédagogiques, ce dictionnaire n'est ni une encyclopédie illustrée, ni un recueil complet de tous les mots, ni un dictionnaire de noms propres, de citations littéraires, mais un véritable lexique grammatical avec ses 34 000 mots essentiels et ses 11 000 locutions. Le sens de chaque mot est facile à cerner grâce à l'exemple qui précède ou qui suit la définition et grâce également aux synonymes et aux

contraires qui sont donnés à la suite de la définition. A la suite du mot principal sont groupés les mots dérivés de la famille. Cette présentation en familles (avec répartition des mots d'une grande famille en plusieurs sous-familles) permet une étude rationnelle du vocabulaire tandis que la présentation alphabétique, avec renvoi à l'explication, permet de trouver facilement le mot cherché. Chaque mot a sa prononciation précisée à l'aide de la notation de l'alphabet phonétique international et son étymologie indiquée, exception faite des mots pour lesquels aucune étymologie rigoureusement valable n'a pu être trouvée. L'âge du mot (mot vieilli ou au contraire mot récent, datant des années 1960 et suivantes), son emploi en milieu particulier sont indiqués. Les auteurs ont tenu à préciser toujours la nature de chaque mot et de chaque locution dans chaque emploi déterminé. Si la conjugaison des verbes réguliers est supposée à bon droit connue de tout le monde, en revanche chaque verbe irrégulier est suivi d'un renvoi à un tableau des conjugaisons. Le féminin des noms et des adjectifs est donné chaque fois qu'il se marque par une forme différente. Des remarques orthographiques, des mises en garde contre une tournure non admise ou une confusion à éviter sont parfois jointes à la fin d'un article ou d'une définition.

61 pages d'annexes faciles à trouver grâce à leur bordure bleue complètent ce dictionnaire en offrant une documentation sur les noms des habitants et de leurs villes, sur les noms de lieux et de leurs habitants, sur les noms de certains personnages et les adjectifs qui en sont dérivés. Ces pages annexes contiennent encore une liste des homonymes, des paronymes, des mots homographes non homophones, des principaux proverbes. Une liste des belgicismes, des canadianismes et des helvétismes les plus typiques, un tableau des noms de nombres et des conjugaisons, un guide pour orthographier les participes passés terminent ce dictionnaire.

Dictionnaire du français vivant, dictionnaire essentiellement de langue, cet ouvrage s'adresse aussi bien aux élèves qu'aux professeurs, aux Français qu'aux étrangers.

Brigitte Horiot.

A. GRIERA, Atlas lingüistic de la Vall d'Aran. Edicions poligrafa, Barcelona. Un volume relié,  $21 \times 30$  cm, de 683 pages +36 pages d'illustrations ethnographiques. Prix : 6500 pesetas.

« C'est au Val d'Aran, vers le mois de juillet 1910 — il y a 63 ans de cela — que je fis mon premier travail de recherche... Au déclin de ma longue vie de chercheur, je désire l'achever là où je la commencai : au Val d'Aran ». Ainsi parle l'auteur, Mgr Griera, l'un des derniers élèves de Gilliéron, qui a tenu à honneur de conserver fidèlement la tradition d'un maître qu'il a beaucoup aimé. Les trois atlas qu'il a composés tour à tour, parmi bien d'autres ouvrages, forment une sorte de trilogie catalane : d'abord l'atlas de la Catalogne ; puis l'atlas de l'Andorre « petit pays catalan qui maintient le caractère officiel de la langue catalane » ; enfin, aujourd'hui, l'atlas du Val d'Aran, « domaine de la langue gasconne incorporé à la Catalogne au XIIe siècle ». Ces atlas Mgr Griera a voulu les présen-

ter comme faisait Gilliéron : les cartes sont distribuées selon l'ordre alphabétique de leurs titres ; les formes phonétiques, mises à la place géographique de chaque point d'enquête, sont imprimées; aucune explication supplémentaire n'est donnée; comme pour l'ALF, ajoutons-le, les formes présentées dans les 1260 cartes ont été relevées sur place dans les 14 localités de l'enquête par un unique enquêteur, Mgr Griera lui-même. Toutefois l'introduction, les titres des cartes, la table alphabétique des cartes sont imprimés dans les trois langues catalane, espagnole, française. Et surtout une documentation ethnographique d'une rare beauté termine l'ouvrage ; elle est l'œuvre d'un artiste éminent Miquel Farré Albagés. Le volume est admirablement présenté : beau papier registre doucement teinté, impression des cartes en deux couleurs, reliure luxueuse en pleine toile verte aux armes du Val d'Aran et, j'y reviens encore, illustrations d'une beauté inattendue. L'introduction est un poème à la gloire du pays. L'auteur y chante les paysages, les immenses forêts où vivent les chamois et les ours, les pâturages où paissent des milliers de vaches, des chevaux, des mulets, les villages « alignés au bord de la Garonne » qui « montent la garde à faible distance les uns des autres », et les cloches qui dans les clochers conjurent les tempêtes :

> « Vivos voco, mortuos plango Festa decoro, fulgura frango ».

C'est une œuvre utile, et c'est un beau livre, qui couronne, sans l'achever encore, une noble carrière de chercheur et de savant.

P. GARDETTE.

André Martinet, La prononciation du français contemporain. Droz, Genève-Paris, 1971, un vol. de 249 pages. — Seconde édition du livre paru en 1945, sans modification mais sur un meilleur papier et après correction de quelques imperfections.

Charles B. Osburn, Guide to French Studies, Supplement with cumulative indexes. The Scarecrow Press, Metuchen, N. J., 1972, un vol. relié de 377 pages.

Marcel Cohen, Une fois de plus des regards sur la langue française. Éditions sociales, 1972, 367 pages. — Cinquième volume de « regards »; nous avons présenté « Nouveaux regards », « Encore des regards », « Toujours des regards » dans les tomes 27 p. 237, 30 p. 437, 34 p. 434.

J. Batany, Français médiéval. Bordas, 1972, 319 pages. — Recueil de morceaux choisis avec commentaires, de la Séquence de sainte Eulalie à Commynes.

Arne Hjorth, La partie cambresienne du Polyptyque dit « Terrier l'Eveque » de Cambrai. Le manuscrit et la langue. Romanica Gothoburgensia, XII. Almqvist et Wiksell, Stockholm, 1971. — Étude des graphèmes, de la morphologie et du lexique. On regrette qu'il n'y ait eu plus de place pour le texte.

Jean-Marie Petit et Jean Tena, Romancero occitan, Montpellier, Maspero, 1971, 251 pages. — Cinquante romances occitanes qui prennent place à côté de leurs frères espagnols ou catalans.

Eugène Tanase et A.-M. Tanase, Choix de poésies françaises en orthographe phonétique, Université de Timișoara, 1972, 190 pages. — De Colin Muset à Brassens, en orthographe phonétique, la promenade est charmante et instructive.

## AUTRES PUBLICATIONS REÇUES

Dans la collection Linguistische Arbeiten, nos 1, 2, 3, 4, 6, Niemeyer Tübingen, 1973:

- 1. Wolfgang Herrlitz, Funktionsverbgefüge vom Typ « in Erfahrung bringen », Ein Beitrag zur generativ-transformationellen Grammatik des Deutschen, x+166 p.
- 2. Rainer Dietrich, Automatische Textwörterbücher. Studien zur maschinellen Lemmatisierung verbaler Wortformen des Deutschen, viii + 232 p.
- 3. Heinz Vater, Dänische Subjekt-und Objektsätze. Ein Beitrag zur generativen Dependenzgrammatik, VIII+236 p.
- 4. Brigitte Asbach-Schnitker, A Linguistic Commentary on John Fearn's «Anti-Tooke» (1824-27), IV + 86 p.
- 6. Annely Rothkegel, Feste Syntagmen. Grundlagen, Strukturbeschreibung und automatische Analyse, XII + 204 p.

Dans les Mémoires de la Société Néophilologique de Helsinki, Helsinki:

XXXVI. Matti RISSANEN, Problems in the translation of Shakespeare's imagery into finnish, 1971, 160 p.

XXXVII. Elisabeth Piirainen, Germ. \*frōd- und germ. \*klōk-, 1971, 144 p.

XXXVIII. Saara Nevanlinna, The Northern Homily Cycle, The Expanded Version in Mss Harley 4196 and Cotton Tiberius E VII; I, From Advent to Septuagesima, 1972, XXII + 304 p.

Hubert A. Greven, *Elements of English Phonology*, Publications de l'Université de Rouen, P. U. F. 1972, 364 pages.

Ernst Kemmner, Sprachspiel und Stiltechnik in Raymond Queneaus Romanen, Tübingen, 1972, 252 pages.

Günter Peuser, Eine Transformations-Grammatik für den Franzosisch-unterricht. Grundlagen-Methodik, Didaktik, Rombach, Freiburg im Breisgau 1972, 210 pages.

Werner Koller, *Grundprobleme der Übersetzungstheorie*, Francke, Bern und München, 1972, 198 p.

J.-M. Pastré, *Précis de langue et littérature allemandes au moyen-âge*, Bordas, Paris/Bruxelles/Montréal, 1972, 212 p.